

# BASTBERG LE MAG'

Bulletin municipal N°2 - Février 2021



**DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA POLICE MUNICIPALE - P 7**  
**UNE STATION D'ÉPURATION EXEMPLAIRE - P 11**  
**TRAQUE AUX DÉCHETS PAR L'ENTREPRISE BERRY SUPERFOS - P 13**  
**SRIB : LE VICE-PRÉSIDENT INVITÉ À L'ÉLYSÉE - P 21**

## UM DE BASCHBERRI

BOUXWILLER



IMBSHEIM



GRIESBACH-LE-BASTBERG



RIEDHEIM



# SOMMAIRE



## Ville de Bouxwiller et ses communes associées

### VIE MUNICIPALE

|                                                |      |
|------------------------------------------------|------|
| Mise en place d'un radar pédagogique           | p. 4 |
| Le Centre Communal d'Action Sociale            | 4    |
| Travaux de voirie à Bouxwiller                 | 5    |
| Police municipale : du nouveau pour 2021       | 6    |
| Quelques rappels pour bien vivre ensemble      | 7    |
| Vos questions les plus fréquentes en urbanisme | 8-9  |
| Du côté des communes associées                 | 10   |

### ENVIRONNEMENT

|                                                                  |       |
|------------------------------------------------------------------|-------|
| Un projet environnemental pour la station d'épuration            | p. 11 |
| Des arceaux pour garer son vélo en toute sécurité                | 12    |
| 200 € pour m'acheter un vélo électro                             | 13    |
| Actions pour l'environnement avec Berry Superfos                 | 13    |
| Le suivi des espèces patrimoniales du Bastberg                   | 14    |
| Du côté de l'Association des Producteurs de Fruits               | 15    |
| Un accompagnement collectif pour des événements éco-responsables | 16    |

### VIE SCOLAIRE

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| De beaux dessins dans nos communes              | 17 |
| La rentrée du lieu d'accueil périscolaire       | 17 |
| APEEB                                           | 17 |
| Du côté du RPI                                  | 18 |
| Inscriptions à l'école maternelle de Bouxwiller | 18 |
| Réinventer ses pratiques au Lycée Schattenmann  | 19 |

### VIE LOCALE

|                                                      |       |
|------------------------------------------------------|-------|
| Ensemble vers Noël                                   | 20    |
| L'actu du SR Ingwiller Bouxwiller - Handball         | 21    |
| Le Club de Natation synchronisée                     | 21    |
| Une fin d'année particulière à l'EHPAD de Bouxwiller | 22    |
| Du côté du Groupe Folklorique de Bouxwiller          | 23    |
| Des nouvelles du Centre de Secours                   | 23    |
| Du côté de la Musique Municipale                     | 24    |
| Librairie Bouq's ouverte en plein confinement        | 24    |
| Des nouvelles de la paroisse protestante             | 24    |
| Les brèves de la Communauté de Communes HLPP         | 25-27 |

### ÉTAT-CIVIL

28

### CULTURE

|                                                      |       |
|------------------------------------------------------|-------|
| Des nouvelles du Musée du Pays de Hanau              | 29-31 |
| Une grainothèque installée au Musée du Pays de Hanau | 32    |
| Des nouvelles du Théâtre du Marché aux Grains        | 33    |

### L'AGENDA

34-35

#### Renseignements

- ☎ 03 88 70 70 16
- ✉ [mairie@bouxwiller.eu](mailto:mairie@bouxwiller.eu)
- 💻 [www.bouxwiller.eu](http://www.bouxwiller.eu)
- 📘 [mairiedebouxwiller67](https://www.facebook.com/mairiedebouxwiller67)

#### Mairie de Bouxwiller

🏠 1 place du Château  
67330 Bouxwiller

##### Horaires d'ouverture :

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| lundi, mercredi, jeudi | 9h-12h et 14h-17h |
| mardi                  | 15h-18h           |
| vendredi               | 14h-17h           |

#### Commune associée d'Imbsheim

🏠 49 rue Principale  
67330 Imbsheim

##### Permanence du Maire-délégué :

sur rendez-vous ☎ 06 85 55 97 44

#### Commune associée de Griesbach-le-Bastberg

🏠 46 rue de Bouxwiller  
67330 Griesbach-le-Bastberg

##### Permanence du Maire-délégué :

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis 16h30 à 17h30  
sur rendez-vous ☎ 06 67 48 31 30

#### Commune associée de Riedheim

🏠 50 rue de l'École  
67330 Riedheim

##### Permanence du Maire-délégué :

sur rendez-vous ☎ 06 81 96 66 03

*Le bulletin municipal « Bastberg le Mag' » vous est destiné. Que vous souhaitiez exprimer votre opinion sur un sujet de la vie locale ou nous soumettre une réflexion qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous écrire.*

- Photo de couverture © Georgette WEBER
- Icônes © Freepik
- Responsables de la publication :  
Danielle HAMM - Patrick MICHEL
- Mise en page : Aurélie BEIL
- Papier recyclé - Imprimerie VEIT - Février 2021

**[www.bouxwiller.eu](http://www.bouxwiller.eu)**



# ÉDITORIAL



Voilà 9 mois que notre nouvelle équipe s'est mise en place. Pas le temps de réfléchir, de se poser trop de questions, le contexte actuel nous a mis dans le bain... Petite nouveauté dans ce bulletin municipal : l'édito sera réalisé à tour de rôle par chacun des Adjoints et des Maires-délégués.

En tant que 1<sup>er</sup> Adjoint, je suis en charge, entre autres, de la Politique de sécurité et de police, des opérations de voirie et restructuration des bâtiments, de la vie scolaire, et de certaines actions en lien avec le service technique municipal.

Au-delà de l'actualité que vous connaissez tous, et sur laquelle je ne vais pas revenir, voici quelques projets qui ont vu le jour ou sont en train de le voir :

L'école élémentaire de Bouxwiller s'est vue dotée de deux Vidéo Projecteurs Interactifs pour la rentrée 2020.

Dans le cadre d'un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé un plan de relance pour la continuité pédagogique qui nous laisse espérer : l'équipement des autres salles en Vidéo Projecteurs Interactifs, le renouvellement des équipements de la salle informatique, ainsi que le déploiement du réseau numérique. Un maître d'œuvre a été désigné afin de travailler sur l'espace Préau – Bibliothèque. D'ici l'été prochain, le chantier devrait démarrer et l'école pourra bénéficier d'une bibliothèque rénovée en basse consommation, d'un préau dont la surface a été doublé et d'un réseau informatique digne de ce nom !

Pour la mairie également, nous avons entamé des études, afin de reprendre la partie basse de l'enduit en façade qui souffre d'infiltrations, en tâchant évidemment de traiter le problème à la base. Les magnifiques éléments en grès de notre bâtiment nécessitent d'être repris. Ces travaux de sauvegarde de notre patrimoine seront réalisés sous réserve d'obtenir les subventions correspondantes.

Nous continuons également à programmer la mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Quelques réalisations ont vu le jour fin 2020 et vont se poursuivre durant ce 1<sup>er</sup> trimestre.

Vous l'avez aussi certainement constaté, notre jolie ville s'est vue équipée d'arceaux à vélos afin de promouvoir les déplacements doux. Une seconde phase est à l'étude, ainsi que des raccordements cyclables de nos itinéraires.

Grâce à la concertation réalisée en amont des travaux de la rue des Juifs et de la rue du Sable, un jardin potager est prêt à voir le jour sur la placette au droit de la Maison des associations. Une convention encadrera son utilisation.

Sur le thème de la sécurité, nous avons lancé une procédure de Délégation de Service Public qui nous a permis de désigner un service de fourrière. Nous pourrions donc, avec plus de facilités, assainir nos rues des épaves et agir lors des stationnements gênants. Nous avons également fait le choix de doter notre police municipale d'armes létales. Des réunions régulières sont organisées avec la gendarmerie pour tâcher de trouver des solutions communes à nos problématiques rencontrées.

Autre sujet qui nous mobilise, le soutien des bourgs centres, thématique soutenue par la Région Grand Est. La Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre a mandaté un bureau d'Études pour nous accompagner dans la préparation de ce dossier, qui nous permettra de définir les projets structurants pouvant renforcer la centralité de Bouxwiller.

Tant de premières actions, qui montrent notre implication pour le développement de notre belle ville de Bouxwiller et ses communes associées.

**En Avant Bouxwiller !**

Franck LEZAIRE  
Adjoint au Maire







# VIE MUNICIPALE

## MISE EN PLACE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

La commune souhaite mener une politique de sécurisation de ses routes avec, entre autres, une mesure assez simple à mettre en place qui consiste en l'installation d'un radar pédagogique.

L'emplacement de ce 1<sup>er</sup> radar à Bouxwiller a été déterminé avec précision. Ce lieu a été priorisé en raison de nombreux excès de vitesse constatés sur cette route départementale et des demandes de riverains exprimant un sentiment d'insécurité routière. En effet, des câbles de comptages ont été posés afin d'enregistrer les données, et la vitesse relevée était trop souvent au-dessus de la limitation à 50 km/h. Le fonctionnement de cet appareil est simple : lorsque vous arrivez à sa hauteur, un écran affiche la vitesse réelle du véhicule et clignote en rouge si la vitesse autorisée est dépassée.

Franck LEZAIRE  
Adjoint au Maire



### Informers sans sanctionner

Purement informatives, les informations de ces radars ont pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle.

### Les objectifs sont donc :

- D'établir un lien entre la réglementation et le comportement individuel ;
- De faire respecter les limitations de vitesse ;
- D'aider à combattre la baisse de vigilance au volant.

**Pour la sécurité de tous, respectez les limitations de vitesse !**

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Distribution des chocolats à Imbsheim.  
Photo © DNA - A. SIEFER

Lors du deuxième confinement, qui a débuté le 30 octobre à minuit, les personnes âgées de 85 ans ou plus ont été appelées pour une prise de contact et proposition de services. Toutes les personnes contactées allaient bien et avaient déjà mis en place un réseau de famille-voisin pour, par exemple, les courses de première nécessité. Ces personnes seront de nouveau appelées en cas de reconfinement.

Pour pallier à l'absence de la traditionnelle « Fête des aînés », le CCAS a distribué 420 ballotins de délicieux chocolats de fabrication artisanale et locale, à Bouxwiller et dans les communes associées. Cela a été l'occasion de rendre visite à chaque personne – qui aurait dû, en temps normal, être invitée à ladite fête –, tout en présentant nos vœux avec un petit temps d'échange à distance.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour une simplification budgétaire, les CCAS des 4 communes ont été réunis en un seul à Bouxwiller. Cela ne changera rien sur le terrain, les maires délégués seront toujours vos interlocuteurs privilégiés et les « Fêtes des aînés » auront lieu, comme cela a toujours été le cas, dans chaque commune afin que chacun se retrouve comme auparavant dans une ambiance intimiste.

Danielle HAMM  
Adjointe au Maire



## TRAVAUX DE VOIRIE À BOUXWILLER

Des travaux de voirie ont été réalisés rue du Sable et rue des Juifs à l'automne 2020.

### Rue du Sable

Suite à des difficultés liées au péril d'une maison, seule la voirie à l'arrière de la statue de la gardienne d'oie a pu être réalisée. La bande de roulement et le caniveau ont été réfectionnés, l'éclairage public a également été amélioré. Enfin, les réseaux téléphoniques ont été enterrés.

Le montant final de ces travaux, après réfection complète de la rue du Sable, s'élèvera à 54 331 €.



### Rue des Juifs

La rue des Juifs a, quant à elle, été refaite en totalité. De nouveaux caniveaux ont été posés de part et d'autre, un tapis d'enrobé flambant neuf a été tiré, l'éclairage public a été réhabilité et les réseaux téléphoniques enterrés.

La placette au carrefour avec la rue de l'Église a été entièrement réaménagée. Un grand carré potager de 25 m<sup>2</sup> a été créé pour les habitants du quartier.

Le montant total de ces travaux s'élève à 81 949 €.







## POLICE MUNICIPALE : DU NOUVEAU POUR 2021



### L'armement

Armer les policiers municipaux leur permet de se défendre en cas de menaces, dans une société de plus en plus violente. L'uniforme les désigne, malheureusement, comme une cible. Les délinquants, et dans les cas les plus extrêmes les terroristes, comme en témoigne le cas de Clarissa JEAN-PHILIPPE, victime d'Amedy COULIBALY, ne se soucient guère de savoir s'ils sont en présence d'un policier national, d'un gendarme ou d'un policier municipal. Tout ce qu'ils voient, c'est la présence d'un membre des forces de l'ordre.

Monsieur Patrick MICHEL, Maire de Bouxwiller, et Monsieur Franck LEZAIRE, 1<sup>er</sup> Adjoint, ont entendu les agents sur ce point. Bien que cette décision ne revienne qu'au Maire, une délibération du Conseil Municipal a validé ce projet. Ainsi en 2021, la police municipale de Bouxwiller sera équipée d'armes semi-automatiques, de gilets pare-balles, de matraques télescopiques, de bombes lacrymogènes. Des formations préalables et annuelles seront suivies par les agents détenteurs de ces armes, à savoir tirer au moins 100 cartouches par an.

*« Mon Adjoint a passé 5 années en police nationale, et moi-même j'ai vécu 19 années en gendarmerie avec une arme collée au ceinturon, à être confronté à toutes sortes de situations. Mon uniforme a peut-être changé, mais la sécurité de tous, passe par soi-même. Nous connaissions les risques liés au port d'une arme et aux interventions. Ils n'ont pas changé depuis que nous avons intégré la fonction publique territoriale. Je remercie personnellement Monsieur le Maire et le 1<sup>er</sup> Adjoint d'avoir su écouter les arguments justifiant l'armement et la protection de leurs agents, de leurs concitoyens. »*

Michel POINTEAUX - Chef de la police municipale

### Les caméras-piétons

#### Une nouvelle convention de coordination

Depuis 2016, la police municipale de Bouxwiller pouvait travailler avec les agents du Val de Moder, mis à disposition pour des services mutualisés. Les élus ont décidé de recentrer leurs agents sur Bouxwiller et ses communes associées. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, cette mutualisation prendra fin, et une nouvelle convention de coordination avec la Gendarmerie de Bouxwiller sera transmise aux instances, afin de mettre en commun et de coordonner certaines de leurs interventions dans le respect de leurs compétences respectives.

La police municipale de Bouxwiller a fait peau neuve, et ne cesse de progresser en efficacité et équipements, pour un meilleur service rendu : véhicule récent - 14 caméras de vidéo protection - gilets pare-balles - 1 ASVP en renfort d'effectif - matraques télescopiques - bombes lacrymogènes - nouveau logiciel - extension de bureaux - armement - caméras-piétons.

Parallèlement à l'armement, les élus ont décidé la mise en place de caméras-piétons pour cette unité. Cet équipement permet de maintenir la confiance entre la population et la police, mais il reste un indéniable outil de protection des agents qui permet l'enregistrement audiovisuel des interventions.

La présence d'une caméra sur un policier permet en premier lieu d'apaiser le climat en intervention. En second lieu, les images filmées constituent, au moment de l'enquête et à l'audience, une preuve incontestable. L'État lui-même a pris cette décision qui les généralisera dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour la police nationale et la gendarmerie.



#### Acquisition d'un nouveau véhicule

Depuis 2016, vous pouvez observer nos agents de police circuler à bord d'un véhicule tout électrique, une Mercedes Classe B, dont l'acquisition était subordonnée à une subvention de 80% de l'État, pour la croissance énergétique.

Avec les années, ce véhicule a vu son autonomie se réduire à moins de 90 km par jour, ce qui est insuffisant pour couvrir le territoire de Bouxwiller, avec des liaisons administratives fréquentes sur Saverne.

Il a donc été décidé de revendre ce véhicule et de repartir sur un véhicule de marque DACIA type Duster, essence, véritable 4X4. Ce nouveau SUV permettra à nos agents de se déplacer dans les lieux escarpés, sans crainte pour l'autonomie quotidienne.



#### Une fourrière automobile

Une nouvelle convention de délégation de service public vient d'être signée. Le garage du Zornhoff de Monswiller, détenteur de l'agrément préfectoral, s'est vu attribuer le marché public. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, cet établissement sera donc chargé, après saisi des agents de police municipale, de l'enlèvement des véhicules gênants et épaves, sur le ban communal.



## Les déjections canines

Qui d'entre nous n'a jamais écrasé sous sa semelle une déjection canine ? Qui n'a pas pesté contre les propriétaires qui ne les ramassent pas ? Ça ne porte pas bonheur ! **Alors, vous les maîtres, les crottes ne vont pas se ramasser toutes seules, faites-le avant d'être verbalisés ! Pour rappel, le montant de la contravention s'élève à 68 €.**



## Lire c'est vivre !

Qui aurait cru que la boîte à livres se ferait dévaliser aussi souvent ? Basée sur le partage, c'est une idée magnifique qui permet à tous de s'évader, de s'instruire, de découvrir. Le respect et la confiance sont de rigueur. Prenez, lisez, emportez, déposez des livres... **Ne venez pas faire de la récupération pour une brocante future.**



## Respect du voisinage

Nous rappelons que la bonne entente entre voisins est primordiale et s'entretient. Encore faut-il connaître les règles et surtout les appliquer. Petit rappel :

### ► Un conflit de voisinage

Si aucun dialogue n'est possible, une médiation, par un tiers, est possible.

### ► Bruits et nuisances

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit. Évitez de faire subir à vos voisins ce que vous ne souhaitez pas pour vous-même.

### ► Les animaux domestiques

**Le propriétaire de l'animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité de ses voisins. Il existe ainsi des solutions pour limiter l'aboiement intempestif d'un chien : le dressage. De même, un chien promené sur la voie publique est un chien tenu en laisse, y compris au Bastberg.**

### ► Entretien de la végétation

Vous devez élaguer les feuillages dépassant de votre propriété.

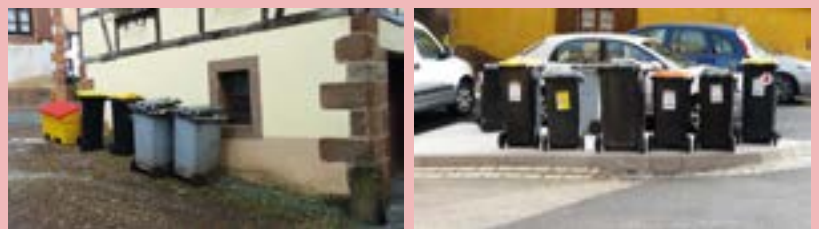
### ► Les trottoirs et caniveaux

La Ville agit au quotidien pour assurer la propreté du cadre de vie des habitants, mais les citoyens sont également tenus de respecter certaines règles sur l'espace public et privé pour un vivre ensemble respectueux. **Le nettoyage doit être effectué par les propriétaires, gardiens ou locataires au droit de leur habitation, y compris pour le déneigement. En cas de chute d'un passant devant votre domicile, vous êtes pénalement responsable.**

### ► Les nuisances olfactives ou visuelles

Ne sortez vos poubelles que la veille au soir des levées.

Vous êtes responsables de vos déchets ménagers et tris sélectifs. Ne les jetez ni dans les poubelles communales, ni dans la nature. Un ramassage est organisé après vous être déclaré auprès des services du Smictom.



## La divagation d'animaux

« Est réputé divagant tout animal sans détenteur, tout animal errant sans détenteur ou dont le détenteur refuse de se faire connaître ».



Nous rappelons que le choix de prendre un animal de compagnie, implique d'en prendre soin tout au long de sa vie, de ne pas le laisser divaguer dans les rues. En cas de constatation par les services de police ou de gendarmerie, **et conformément à l'arrêté municipal et à la législation en vigueur, l'animal sera systématiquement mis en fourrière.**





# VOS QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES EN URBANISME

## POUR QUELS TRAVAUX ME FAUT-IL UNE AUTORISATION ?

### Travaux ne nécessitant pas d'autorisation :

- ➔ Construction avec création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 5 m<sup>2</sup>
- ➔ Travaux de remise en peinture à l'identique
- ➔ Aménagement d'un grenier sans modification de l'aspect extérieur du bâtiment et sans agrandissement de la surface
- ➔ Création d'une terrasse de plain-pied
- ➔ Construction d'un mur de soutènement



### Travaux nécessitant une déclaration préalable :

- ➔ **Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment** (changement de couleur d'une façade, remplacement des tuiles, ou des menuiseries extérieures, création de fenêtre de toit, modification d'une ouverture, isolation extérieure, etc.)
- ➔ **Édification d'une clôture**
- ➔ **Changement de destination** (transformation d'une grange en habitation, d'une habitation en local commercial, etc.)
- ➔ **Nouvelle construction, indépendante du bâtiment d'habitation**, entraînant la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> (garage, carport, abri de jardin, etc.), et piscine, même hors-sol, d'une surface comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup>
- ➔ **Extension, agrandissement de la construction existante** (surélévation, création d'une véranda ou d'une pièce supplémentaire,...) entraînant la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> (ou comprise entre 20 et 40 m<sup>2</sup> sous certaines conditions)
- ➔ **Aménagement de faible importance** (aire de stationnement, etc.)
- ➔ **Divisions foncières non soumises à permis d'aménager**

### Travaux nécessitant un permis de construire :

- ➔ **Nouvelle construction non accolée à un autre bâtiment** entraînant la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol nouvelle supérieure à 20 m<sup>2</sup> (maison individuelle, etc.)
- ➔ **Extension, agrandissement de la construction existante** entraînant la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol nouvelle supérieure à 40 m<sup>2</sup> (ou comprise entre 20 et 40 m<sup>2</sup> sous certaines conditions)

### Travaux nécessitant un permis de démolir :

- ➔ **Démolition totale ou partielle d'un bâtiment**

### Travaux nécessitant un permis d'aménager :

- ➔ **Création d'un lotissement**
- ➔ **Exhaussement ou affouillement du sol (creusement)** d'une profondeur ou hauteur supérieure à 2 mètres et portant sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares
- ➔ **Création d'un terrain de camping, d'un parc résidentiel de loisirs**
- ➔ **Création d'aires de stationnement** avec capacité d'au moins 50 unités

## EN COMBIEN D'EXEMPLAIRES FAUT-IL FOURNIR MON DOSSIER DE DEMANDE ?

Vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme doivent être déposés en mairie en 2 exemplaires. La mairie en conserve un exemplaire et un autre est transmis à la sous-préfecture, à la fin de l'instruction du dossier, pour le contrôle de légalité.

- Si votre projet se situe en périmètre protégé des monuments historiques :  
Vous devez joindre **1 exemplaire supplémentaire**.

- Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :**  
À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, toutes les communes de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (programme dit « Démat.ADS »).

## SITES INTERNET POUR M'AIDER DANS MES DÉMARCHES

- [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)  
➔ Politiques-publiques ➔ Fiscalité
- [www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement)
- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
➔ Particuliers ➔ Vosdroits





## EMPRISE AU SOL, SURFACE DE PLANCHER ET SURFACE TAXABLE : QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

### ► Emprise au sol

L'emprise au sol (article R.420-1 du Code de l'Urbanisme) est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois, les ornements et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

### ► Surface de plancher

La surface de plancher (article R111-22 du Code de l'Urbanisme) est la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction : des surfaces dédiées au stationnement, des vides et des trémies d'escalier, et des hauteurs sous plafond inférieures ou égales à 1,80 m.

L'emprise au sol ou la surface de plancher permet de connaître le type d'autorisation requise pour vos travaux ou votre construction.

### ► Surface taxable (ou fiscale)

Elle correspond à la somme des **surfaces closes et couvertes** dont la **hauteur sous plafond est supérieure à 1,80 m** (Loi Carrez). Elle est calculée au nu intérieur des murs. Un bâtiment non clos ou non couvert ne constitue donc pas de surface taxable (une terrasse ou une pergola par exemple) ; un abri de jardin, une dépendance, un garage, créent de la surface taxable au même titre qu'une maison d'habitation.

Parfois, certaines installations non comptabilisées dans la surface taxable peuvent être soumises à des taxes de façon forfaitaire (par exemple : une place de stationnement, une installation de panneaux solaires, etc).

Pour vous aider à calculer facilement votre surface taxable, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a mis en place une fiche d'aide au calcul.

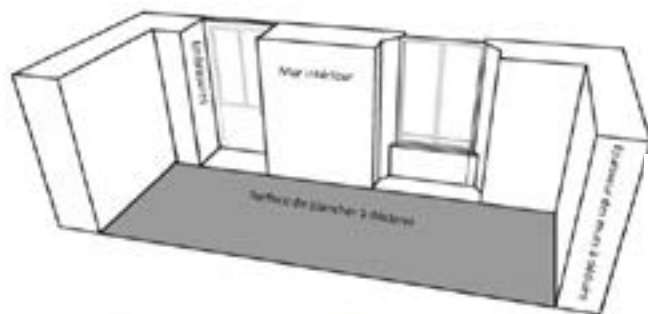


Image © DDT fiscalité Bas-Rhin

## QUELS SONT LES DÉLAIS DE L'ADMINISTRATION POUR RÉPONDRE À UN DOSSIER ?

À partir de la date de dépôt en mairie de votre dossier, et sous réserve que votre dossier soit complet, les délais d'instruction sont les suivants :

• **Certificat d'Urbanisme d'information** : 1 mois

• **Certificat d'Urbanisme opérationnel** : 2 mois

• **Déclaration Préalable** : 1 mois

• **Permis de Construire** : 2 ou 3 mois selon la nature du projet

• **Permis de Démolir** : 2 mois

• **Permis d'Aménager** : 3 mois

## QUE DOIS-JE AFFICHER SUR MON TERRAIN ?

Dès qu'une autorisation d'urbanisme vous est accordée, vous devez informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique ou des espaces ouverts au public. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme.

► **Où trouver ce type de panneau ?** En grande surface de bricolage ou chez un vendeur de matériaux.

► **Durée de l'affichage ?** Il doit être maintenu pendant toute la durée des travaux, même si les travaux sont d'une durée inférieure à 2 mois.

► **Contenu de l'affichage ?** Le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire, le nom de l'architecte auteur du projet, la date de délivrance de l'autorisation, ainsi que son numéro, la nature du projet, la superficie du terrain, l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

► **Conséquence en l'absence d'affichage ?** Le défaut d'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain ne rend pas l'autorisation illégale. Par contre, il permet un recours contentieux pendant toute la durée des travaux et jusqu'à 6 mois après leur achèvement.

Julia REIXEL et Anne-Sylvie BURGER  
Service Urbanisme



## IMBSHEIM

### Une plantation de haies sur 280 m de long au lieu-dit « Liefinger »

Un projet de plantation de haies champêtres débutera au mois de mars 2021 dans le cadre d'une « mission environnement », une initiative de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

La haie débutera à l'intersection du chemin d'exploitation avec le sentier de découverte. Plusieurs essences seront plantées à intervalle régulier pour permettre une pousse dans les meilleures conditions. J'ai souhaité retenir différentes variétés comestibles, certaines pour la faune (des Prunelliers et des Sorbiers des Oiseleurs) et d'autres pour l'Homme (des pommes-Christkindel et des pruniers-Quetsche).



Les arbustes seront plantés sur le côté gauche du chemin d'exploitation (du nord-est à l'ouest).

### Retour sur la fin de l'année 2020

J'ai beaucoup apprécié aller à la rencontre des villageois, accompagné des membres du CCAS d'Imbsheim, dont j'étais Président, pour offrir des chocolats, mais également un peu de notre temps. Je remercie Danielle HAMM, Adjointe au Maire, pour cette excellente idée.

Jean-Luc REIXEL  
Maire-délégué d'Imbsheim

## GRIESBACH-LE-BASTBERG

### Petit retour sur les travaux de l'année 2020

**École** ➤ mise en place d'un nouveau plafond, d'un nouveau sol et de nouveaux luminaires dans les sanitaires.

**Voiries** ➤ réfection de route au niveau du virage en venant d'Imbsheim (au croisement de la rue d'Imbsheim, rue des Prés, rue des Vignes et rue Principale) suite à un affaissement de la chaussée causé par un problème d'assainissement, remplacement d'un tuyau d'écoulement des eaux de pluies dans la rue de Dossenheim.

### Pour les travaux à venir, nous travaillons sur quelques projets :

- mise en conformité de l'accès à l'église pour les personnes à mobilités réduites
- étude de faisabilité d'un parking et d'une aire de jeux à proximité de la salle

Nous espérons sortir bientôt de ce contexte sanitaire et reprendre nos animations qui permettent, à tout un chacun, de se retrouver.

Stéphane FATH, Maire-délégué de Griesbach-le-Bastberg  
Bernadette AUFFINGER, Conseillère municipale



### Anniversaires en 2020 de nos anciens Maires-délégués



M. Georges SEENE  
91 ans



M. Erwin RIEHL  
80 ans

## RIEDHEIM

### Réfection du chemin du Poirier

La réfection du chemin du Poirier est désormais achevée. L'ancien chemin caillouteux a été traité en enrobé et de nouveaux luminaires sont en cours d'installation.

Coût total de l'opération : 24 779 € (12 412 € pour la voirie et 12 367,58 € pour l'éclairage public)



### Une benne à déchets verts pour le cimetière

Une benne à déchets verts vient d'être installée au cimetière de Riedheim. Elle est destinée aux végétaux, les autres déchets (plastiques, etc.) pouvant être déposés dans le bac orange.



Merci de ne plus utiliser l'ancien emplacement. Ces deux bennes sont exclusivement réservées aux déchets issus du cimetière. Toute autre utilisation est interdite !

Freddy STAATH  
Maire-délégué de Riedheim



Les travaux réalisés suite à l'affaissement de la chaussée





Le chantier de construction de la nouvelle station d'épuration de Bouxwiller avance conformément au planning initial. Les travaux de terrassement sont désormais terminés et les travaux de construction des nouveaux ouvrages battent leur plein.

## L'insertion paysagère du projet

## Une phyto-épuration de l'eau rejetée par la station d'épuration

Une station d'épuration n'arrive jamais à épurer à 100 % l'eau usée qu'elle recueille. En moyenne 5 à 10 % des paramètres n'arrivent pas à être traités. On retrouve ainsi dans le cours d'eau des rejets azotés, des matières en suspension, du phosphore...

L'eau traitée par la nouvelle station d'épuration transitera ainsi d'abord par un fossé agricole, d'une longueur de 450 mètres. Des arbres, arbustes ou roseaux seront plantés sur ses berges, lesquels auront la charge d'absorber les molécules ayant échappé au traitement.

## Une démarche d'économie d'énergie

La question énergétique a été prégnante dès l'origine du projet. La réglementation étant de plus en plus pointue dans ce domaine, la construction d'une nouvelle station d'épuration entraîne des exigences en matière de traitement, qui occasionnent souvent des consommations énergétiques plus élevées. La commune de Bouxwiller étant engagée dans une démarche de réduction de ses consommations, la nouvelle station d'épuration se devait d'être également exemplaire dans ce domaine.

Ainsi, le design de la station d'épuration a été conçu pour réduire ses consommations. Le bassin d'aération, premier poste de consommation sur une station d'épuration, a été construit sous la forme d'un anneau pour bénéficier de l'effet Venturi et réduire ses besoins en oxygène. De même, le bâtiment technique de la station d'épuration est chauffé en récupérant les calories générées par les surpresseurs d'air. Au final, malgré une capacité de la nouvelle station d'épuration de plus de 50 % supérieure à la précédente, la consommation énergétique de la nouvelle station devrait être équivalente à la précédente.

**L'équipement du bâtiment technique  
par une centrale photovoltaïque.  
Devenez producteur d'énergie  
renouvelable !**

La municipalité a souhaité que soit intégrée, dès la conception du projet de nouvelle station d'épuration, la possibilité d'installer des panneaux solaires sur la toiture du bâtiment technique. Ce dernier étant orienté plein Sud, et sans aucun ombrage, sa situation est idéale pour bénéficier du meilleur apport solaire. Une centrale photovoltaïque de 24,5 kwc, sur 125 m<sup>2</sup> va ainsi être installée, générant une production équivalente à 20 % de la

consommation du site.

Dans le cadre de cet investissement, la Ville de Bouxwiller a signé une convention avec l'entreprise citoyenne Centrales Villageoises du Pays de Saverne.

Le concept de Centrales Villageoises est un modèle économique reproductible qui existe dans toute la France ! Créée en 2016 par des citoyens motivés et piloté bénévolement par un conseil de gestion citoyen pour investir dans les énergies renouvelables, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a déjà équipé des bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques, tels que l'École de Dossenheim-sur-Zinsel, la Mairie-École de Thal- Marmoutier ou le Club-House du FC Saverne. Aujourd'hui, ce sont 7 toits qui sont équipés et près de 240 000 kWh qui vont être produits chaque année.

Le financement de la centrale photovoltaïque est assuré par Centrales Villageoises avec des financements citoyens, et pour ce projet à la station d'épuration de Bouxwiller, Centrales Villageoises ouvre son capital à tous les habitants de Bouxwiller, Griesbach-le-Bastberg, Imbsheim ou Riedheim, intéressés pour rejoindre cette démarche.

**Soutenez ce projet et devenez producteurs d'énergies renouvelables en prenant des actions à Centrales Villageoises.** Le projet étant évalué à 35 000 €, ce sont 350 actions à 100 € l'unité qui sont disponibles et permettrait le financement par les habitants du territoire. Chaque projet est étudié en amont pour étudier sa viabilité financière, avec comme objectif d'assurer aux investisseurs/actionnaires un taux de rentabilité de 2 % par an sur la durée de 20 ans d'exploitation.

Jérôme THIEN  
Agent de développement durable





## DES ARCEAUX POUR GARER SON VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Face à l'augmentation du nombre d'usagers de vélos à assistance électrique et afin d'encourager l'éco-mobilité au sein de la commune, la Municipalité de Bouxwiller a fait installer 60 nouveaux arceaux à vélo au courant des mois d'octobre et novembre 2020. Ce projet a été financé à 60 % par le programme Alvéole soutenu par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

**Les arceaux à vélo sont posés en extérieur aux endroits suivants :**

- Grand'Rue au niveau du croisement avec la rue de l'Église (permet également un dégagement de visibilité au débouché de la ruelle)
- Grand'Rue au niveau du croisement avec la rue du 22 Novembre (emplacement interdit au stationnement à l'heure actuelle)
- Place du Château devant La Poste
- Place de l'Orangerie
- Rue du Canal entre l'EHPAD et la boutique Hanau Fleurs
- Rue de Kirrwiller en face du cimetière, devant Cycles Pierre
- Rue des Mines en bas de l'église catholique et à côté de la pharmacie
- Chemin du Puits des Mines (Club House Tennis)
- Cour de la Maison des associations
- Rue du Stade (stade de football)
- Centre sportif
- Église Protestante et École de Musique
- Carrefour Grand 'Rue - Boulevard Koch
- Maison pour Tous à Riedheim
- Salle des fêtes de Griesbach-le-Bastberg

**Une deuxième tranche d'installation d'arceaux à vélo est en cours. Ces derniers seront installés dans les lieux suivants :**

- École Élémentaire de Bouxwiller
- École Maternelle de Bouxwiller
- Route d'Obermodern (Laboratoire Biolia et Festin des Sultans)
- Rue de l'École à Imbsheim (église et école Maternelle)
- Stade et salle polyvalente d'Imbsheim



Pour information, il est préférable d'accrocher la roue et le cadre du vélo à l'arceau pour stationner en toute sécurité.

**N'hésitez pas à vous les approprier !**





## 200 € POUR M'ACHETER UN VÉLO ÉLECTRO

Mise en place du dispositif national d'aide à l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique sur le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Depuis la loi relative à la transition énergétique du 18 août 2015, l'État encourage le développement des transports non polluants. À ce titre, il a institué un bonus écologique. Ce bonus à l'achat d'un vélo à assistance électrique peut aller jusqu'à 200 €.

Attention, au 1<sup>er</sup> février 2018, cette mesure a été modifiée, et désormais de nouvelles dispositions s'appliquent pour obtenir la prime à l'achat d'un vélo.

Conditions pour bénéficier d'une aide pour vélo électrique  
Depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, pour obtenir une prime pour l'achat d'un vélo électrique, il faut (pièces à joindre) :

- ➔ Être une personne physique majeure (RIB) ;
- ➔ Se porter acquéreur d'un VAE neuf : facture du VAE et demande d'aide formulée au plus tard dans les 5 mois suivant la date de facturation ;
- ➔ Être domicilié en France (justificatif de domicile : facture énergie, quittance loyer...) ;
- ➔ Être non-imposable sur les revenus l'année précédant l'achat (avis d'imposition) ;
- ➔ Ne jamais avoir bénéficié auparavant d'une aide nationale pour ce type d'achat ;
- ➔ Justifier d'une subvention obtenue auprès d'une collectivité locale. Outre les critères à respecter pour le demandeur de la subvention pour l'achat d'un VAE, le vélo doit aussi répondre à des conditions très précises ;
- ➔ Le vélo électrique doit être neuf ;
- ➔ Il doit être pourvu d'un moteur auxiliaire électrique au sens du Code de la route (vous pouvez vérifier ce paramètre avec le vendeur) ;
- ➔ Il ne doit pas être équipé d'une batterie au plomb.
- ➔ **Modalités : 200 € maximum et limité à 20 % du prix du vélo**

Afin de permettre aux habitants de notre territoire de bénéficier de cette aide, les collectivités locales membre du PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau (PSPP) ont décidé de la mise en place d'une politique commune sur tout le territoire.

Le PETR PSPP est chargé de l'interface avec les habitants. Vous pouvez effectuer votre demande d'aide au plus tard dans les 5 mois suivant la date de facturation de votre cycle.

📄 **Pour télécharger le formulaire, rendez-vous sur**  
<http://www.paysdesaverne.fr/Actions/VelosElec/velo-electrique-saverne-formulaire.htm>

Avant de remplir ce formulaire, assurez-vous d'avoir une copie de :

- la facture d'achat du deux-roues électrique, à son nom propre, et qui doit être postérieure au 08/05/2019
- un justificatif de domicile
- l'avis d'imposition qui fait apparaître la non-imposition
- votre Relevé d'Identité Bancaire



## ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT AVEC L'ENTREPRISE BERRY SUPERFOS

Chaque année, notre entreprise organise une semaine de la sécurité & environnement au mois d'octobre, avec différentes actions orientées santé-sécurité et environnement.

En 2020, concernant l'environnement, plusieurs salariés de notre entreprise ont organisé de petites randonnées autour de Bouxwiller pour ramasser les déchets dans la ville, dans la nature, et aux alentours.

Nous avons notamment ramassé des déchets autour de la zone industrielle, près de la gare routière, le long de la piste cyclable, sur les parkings des écoles, collège et lycée, et sur le site du Batsberg.

Nous avons également nettoyé les abords des ronds-points et les accotements de la route d'Obermodern.

Plusieurs kilos de déchets en tout genre ont été ainsi récupérés, triés et éliminés dans nos containers et filières à l'usine.

Les mégots, les canettes de boissons et les déchets carton arrivent largement « en tête » des déchets les plus fréquemment trouvés.

Côté sécurité, nous mettons l'accent cette année sur la réduction du bruit, la sécurité routière, la prévention incendie.

Côté santé, plusieurs salariés ont pu se faire vacciner gratuitement contre la grippe saisonnière ; ils ont également été dotés de protections auditives moulées personnalisées sur empreintes, et de lunettes de sécurité à correction adaptée à leur vue.

Nicolas DAL DEGAN  
Directeur général de l'Entreprise Berry Superfos







## LE SUIVI DES ESPÈCES PATRIMONIALES DU BASTBERG

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace gère la Réserve Naturelle Régionale du Bastberg depuis 1986.

Cette colline se démarque des autres collines calcaires du Piémont vosgien, par sa déconnexion du massif vosgien et son écosystème très sec, voire aride. Ces conditions permettent le développement d'une flore spécifique de ces milieux. Ces espèces font l'objet de suivis de l'évolution de leurs populations. Ainsi en 2020, quatre espèces patrimoniales (espèces rares et/ou menacées) ont été comptées et cartographiées précisément.



Les conservateurs bénévoles veillent sur les sites et constituent nos véritables relais locaux !

► Sarah EDDY, conservatrice bénévole du Bastberg depuis avril 2020.

Artiste et photographe, son lien avec le Bastberg remonte à l'adolescence. Lycéenne à Bouxwiller, elle avait l'habitude de s'y promener avec ses amies. Appareil à la main, elle découvre le Bastberg. Elle crée une page Facebook dédiée à la réserve naturelle en 2015 « Bastberg Le Magnifique » qui réunit une belle communauté à ce jour. La protection de l'environnement est un sujet important qui ressort régulièrement dans les créations de l'artiste.

🌐 [www.saraheddy.com](http://www.saraheddy.com)



### Tour d'horizon de quatre espèces emblématiques du Bastberg



Anémone pulsatilla © L. GRANDADAM CEN Alsace

La première espèce à fleurir est l'**Anémone pulsatille** (*Anemone pulsatilla*). Cette espèce classée « En danger » sur la Liste rouge d'Alsace colore les pelouses à la sortie de l'hiver de ses magnifiques fleurs violettes au cœur d'or. Elle se développe uniquement sur les pelouses sèches et est présente sur le Bastberg depuis au moins 1989. Lors du suivi de 2020, ce sont huit pieds en fleurs qui ont été comptés.

L'**Ophrys mouche** (*Ophrys insectifera*) lui succède au printemps avec ses fleurs discrètes et délicates. Ses fleurs imitent l'aspect d'insectes pour attirer les pollinisateurs. Elle se trouve uniquement sur des sols calcaires. Les deux pieds observés en 2003 n'ont pas été retrouvés cette année. Il est possible que les conditions très sèches n'aient pas permis sa floraison et il se peut qu'elle réapparaisse lors de prochains inventaires.



Ophrys mouche © CEN Alsace

L'**Odontites jaune** (*Odontites luteus*) couvre des pans entiers de la colline de milliers de petites fleurs jaunes et fleurit en fin d'été. Cette espèce protégée et menacée (classée « En danger » sur la Liste rouge d'Alsace) a été signalée sur la colline en 2016, où elle se plaît particulièrement : ses effectifs ne cessent d'augmenter depuis sa découverte !



Odontites jaune © CEN Alsace

Enfin, la **Gentiane ciliée** (*Gentiana ciliata*) ponctue la colline de fleurs aux pétales bleu vif à l'automne. Présente depuis au moins 1989, ses populations diminuent depuis quelques années sans que la cause ne soit identifiée. S'agit-il d'un impact du réchauffement climatique ? Plus d'une dizaine de pieds ont toutefois été observés en 2020.



Gentiane ciliée © G. GRUNENWALD CEN Alsace

Les recensements réalisés permettent de suivre précisément, sur le long terme, les modifications de la flore liées aux changements globaux. Ils confortent également la gestion adoptée, une fauche hivernale avec exportation, permettant la stabilisation de l'Anémone pulsatille et l'augmentation des effectifs de l'Odontites jaune.



## DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET DISTILLATEURS DE BOUXWILLER ET ENVIRONS

Dans la période pandémique que nous traversons, quoi de plus agréable que de quitter les turbulences d'informations liées au Covid-19 pour aller se ressourcer au Bastberg, à travers champs ou tout simplement dans les vergers pour observer les oiseaux et la nature, ou encore envisager les prochains travaux à la sortie de l'hiver, pour les arboriculteurs et amoureux de la nature que nous sommes.

L'Association des Producteurs de Fruits et Distillateurs de Bouxwiller et Environs, soutenue par la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin, riche de ses compétences, propose des actions de formations et de découvertes diverses et variées.

- Nous nous efforçons de sensibiliser les plus jeunes, en intervenant dans les écoles à partir de la maternelle jusqu'au lycée, de conseiller et d'encourager les adultes dans le but de transmettre notre savoir-faire et ainsi pérenniser notre association. D'ailleurs, le Verger École est un excellent support pédagogique ouvert à tout public.

• Nos dernières actions de novembre 2020 portaient sur la plantation non pas au verger mais :

- ➤ **au Lycée Adrien Zeller de Bouxwiller** : plantation de pommiers dans le cadre de l'éducation au développement durable pour valoriser les terrains et sensibiliser les élèves aux enjeux, tel que nourrir durablement une population croissante et préserver la biodiversité.
- ➤ **à l'école primaire de Dossenheim-sur-Zinsel** : un moniteur arboricole a expliqué en détail, aux élèves du cours moyen, les différentes phases de la plantation d'un arbre fruitier haute tige. Ces derniers ont ensuite participé à une séance de plantation de haies vives.



Cette pomme, envahie par des ravageurs et des auxiliaires, a été réalisée pour l'éveil des élèves : le nez est un carpocapse, les yeux sont des punaises diaboliques, un frelon est posé sur le haut et les oreilles sont des coccinelles.

Toujours en novembre 2020, nous avons, avec le soutien du pépiniériste, géré avec succès la prestation de la commande groupée des arbres fruitiers que les membres ont bien voulu nous confier.

La Fédération organise régulièrement des stages de 5 jours qui consistent en une initiation soutenant le choix d'un plant, sa plantation, le greffage et l'entretien des arbres fruitiers. Cette première approche très éducative est ouverte à toute personne souhaitant approfondir ses connaissances. Une autre formation un peu plus poussée sera organisée en 2021 pour former des moniteurs arboricoles.

À côté de cela, et si la situation sanitaire nous l'autorise en 2021, notre association a prévu :

- 7 cours de taille (dès la fin du mois de janvier)
- 1 cours de greffage
- 1 cours d'éclaircissage incluant la reconnaissance des maladies, auxiliaires et ravageurs

En dehors des cours, vous pouvez aussi nous rejoindre au Verger École, tous les 1<sup>er</sup> vendredi du mois à partir du 9 avril 2021 aux « rendez-vous du verger », nous serons à votre disposition pour répondre à vos questions. Pourquoi ne pas vous joindre à nous pour nous soutenir dans nos tâches ?

- D'ailleurs j'en profite pour remercier la Commune et l'Unité Technique du Conseil Départemental de Bouxwiller pour leur soutien, la réalisation et la mise en place du panneau de fléchage à l'intersection de la RD232 entre Bouxwiller et Riedheim.

- Outre les cours, et si les aléas climatiques et sanitaires nous le permettent, nous envisageons l'Exposition de Fruits et Champignons au mois d'octobre. C'est un rendez-vous incontournable dans le secteur de Bouxwiller, lors duquel un grand nombre de variétés de fruits et légumes sont mis en avant. Une vitrine à ne manquer sous aucun prétexte.

- Pour vous permettre d'avoir immédiatement des réponses à vos questions, nous vous suggérons de consulter notre site internet qui regorge d'un nombre important de liens qui répondront à vos interrogations. Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter par email.

- Le comité se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonne santé et une belle année fruitière 2021.

Anne-Marie WEIBEL  
Présidente







# UNE PREMIÈRE EN FRANCE : UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES



## La genèse du projet

Fortement impliqué dans la réduction des déchets à travers de multiples actions, le Smictom de la région de Saverne agit pour des événements écoresponsables depuis plusieurs années.

En 2019, dans le cadre d'un partenariat avec Éco-Manifestations Alsace (EMA, cf encadré) un accompagnement avec labellisation a été proposé à plusieurs événements du territoire. C'est ainsi que des compétitions de gymnastique rythmique et de judo, le salon du tri et du recyclage à Saverne et la fête des jardiniers de Weinbourg ont œuvré activement à la réduction des impacts environnementaux de leurs manifestations.



Éco-Manifestations Alsace (EMA) est une association dont l'objet est d'accompagner les organisateurs d'événements pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques.

Forte de 3 salariées et d'un réseau de bénévoles, elle mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement. En 2018, elle a lancé la Charte des Éco-Manifestations, une démarche très concrète qui permet à tout type d'événement d'être accompagné dans sa démarche écoresponsable et de bénéficier d'un label qui valorise et garantit le sérieux des actions mises en œuvre.

## Une volonté d'aller encore plus loin

Suite au succès des premiers accompagnements, le Smictom a décidé de renouveler la formule avec cette fois, l'ambition de réunir entre 6 et 9 événements qui travailleront de concert pour un maximum de convivialité et de collaboration.

La démarche proposée s'organisera autour de 3 sessions collectives au cours desquelles des formations et des ateliers seront organisés pour les équipes d'organisation. En parallèle, les participants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé d'EMA ainsi que de la labellisation de leur événement. Ce processus alternant les phases collectives et l'accompagnement individuel est une première en France.

L'ensemble du coût de la démarche étant pris en charge par le Smictom de la région de Saverne, c'est là une occasion précieuse de franchir le pas pour tout organisateur de manifestations désireux d'agir et souhaitant être aidé.

C'est le 1<sup>er</sup> décembre 2020, à l'occasion d'une réunion ouverte à tous les organisateurs d'événements du territoire du Smictom, que la démarche a été proposée à la vingtaine d'associations qui avaient répondu positivement à l'invitation. La présentation a montré qu'il était important de prendre en compte l'environnement et que cette démarche n'était pas synonyme d'efforts importants ou de surcoût. Toute association organisatrice d'événement peut, moyennant un peu d'organisation et de moyens humains, mettre en œuvre une série d'actions, même modestes. L'important étant d'initier la démarche et de se jeter à l'eau !

**Le recrutement est lancé et ouvert à tous types de manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou populaires. Pour proposer votre candidature, contactez le Smictom de la région de Saverne.**

## L'intérêt d'agir lors des événements

En 2020 comme les années précédentes, force est de constater l'aggravation des dégâts liés au réchauffement climatique, que ce soient les inondations dramatiques dans le Sud de la France ou plus près de nous, la sécheresse constatée dans nos forêts vosgiennes. Les scientifiques nous le rappellent inlassamment : il faut agir sur tous les fronts pour limiter les effets du réchauffement climatique.

Rendre un événement écoresponsable, c'est limiter ses impacts sur la planète mais aussi porter un message auprès du public à travers les actions mises en œuvre. C'est pourquoi le Smictom et EMA vous invitent à prendre contact pour toute question ou renseignement sur la démarche proposée.

## Marché de Noël & Marché de Printemps de Bouxwiller

Les Marchés de Noël et de Printemps de Bouxwiller s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable.

En adhérant à la Charte d'engagement portée par Éco-Manifestations Alsace, la Ville et le Centre Culturel mettent en place un programme de 43 actions qui vise à promouvoir une consommation locale, durable et de qualité, et limiter l'impact de notre manifestation sur l'environnement !



La Fête des jardiniers de Weinbourg (édition 2019) : un événement écolabellisé qui a atteint le plus haut niveau de la charte dès sa 1<sup>ère</sup> année d'engagements.  
Photos de gauche à droite © Mairie de Weinbourg - P. MULLER



# VIE SCOLAIRE

## DE BEAUX DESSINS DANS NOS COMMUNES

Les élèves des écoles élémentaires et maternelles de Bouxwiller et du RPI ont réalisé de magnifiques dessins qui ont illustré les vitrines des commerces de la ville et de différents bâtiments dans les communes associées.



Les dessins étaient affichés à la Mairie d'Imbsheim, dans les commerces de Bouxwiller, la Salle polyvalente de Griesbach-le-Bastberg et la Mairie-École de Riedheim.

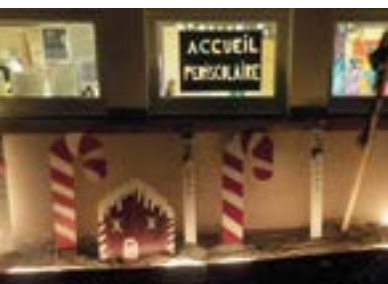
## LA RENTRÉE DU LIEU D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire AGF accueille les enfants inscrits sur les temps de midi et du soir malgré la crise sanitaire, nous avons adapté notre fonctionnement afin de respecter les protocoles sanitaires. De ce fait les parents ne peuvent plus rentrer dans la structure. Un cheminement pour récupérer les enfants à été mis en place. Nous appliquerons ces mesures jusqu'à nouvel ordre pour la sécurité des enfants et des animatrices du périscolaire.

Le périscolaire accueille les enfants en respectant les mesures sanitaires, le midi les maternelles et les CP mangent dans la salle en rez-de-jardin à deux tables différentes. Les CE1, CE2, CM1 et CM2 mangent au rez-de-chaussée à des tables différentes par classe. Le soir tous les enfants mangent dans la salle du rez-de-jardin en séparant les classes. Les activités proposées se déroulent en respectant au maximum les groupes classes notamment en intérieur.

Nous avons également du changement dans l'équipe d'animation à la suite de deux départs : Anne travaille sur le temps de midi et Melek sur le temps de midi et deux soirs par semaine. Elles apportent à l'équipe un souffle de nouveauté et d'enthousiasme.

Le thème AGF de l'année est « Malice au péri des merveilles ». Pendant l'année nous allons développer des activités, des animations et des actions en respectant les mesures sanitaires. Les actions seront communiquées aux parents via la page Facebook et le site internet du périscolaire.



Noël, nous avons également décoré le périscolaire à l'intérieur comme à l'extérieur avec la création d'un mini village de Noël illuminé.

Le périscolaire n'a pas eu la possibilité de développer en présentiel des rencontres avec l'EHPAD de Bouxwiller comme à son habitude, néanmoins nous n'avons pas oublié nos aînés et nous avons réalisé pour Noël un envoi de dessins et petits cadeaux pour eux. Cette action a été réalisée dans le cadre du projet de l'AGF « des crayons, des pincesaux, des dessins, une lumière pour nos aînés » et la cantine de Kirrwiller a participé avec nous à cette action. Pour

François KUGELMANN  
Directeur du périscolaire



La vie du périscolaire est à suivre sur

Facebook Accueil périscolaire de Bouxwiller

www.periscolaire-bouxwiller.e-monsite.com

## APEEB : COVID OU PAS, NOUS SOMMES ET SERONS TOUJOURS LÀ !

### 2020 : une année chamboulée

Comme pour tous, beaucoup de nos manifestations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Celles-ci contribuent énormément à notre visibilité, et 2020 nous a contraint à agir dans l'ombre et à rester prudent au maximum.

Bousculer les habitudes de chacun nous a permis toutefois de constater un véritable élan de solidarité. Nous tenons à remercier chaleureusement les écoles, les parents et leur entourage pour les commandes de fromages et de chocolats. Les bénéfices de ces ventes permettent à l'association de régler les frais fixes mais également d'avoir une trésorerie pour les prochains événements.

Merci à tous.

### 2021 : une année en suspens... Mais pleine d'espoir

Nous vous souhaitons tout d'abord une excellente nouvelle année, remplie de joie, de rire et de bonne humeur. Un retour sous le feu des projecteurs n'est pas possible à ce jour. Nous ne pouvons pas garantir le maintien des futures manifestations, mais nous espérons pouvoir vous retrouver au plus vite. Les ventes de fromages et de chocolats ayant bien marché nous les renouvelerons cette année. Tous les gourmands peuvent se réjouir, les bons de commandes pour le fromage seront distribués la semaine du 15 février pour une livraison le 1<sup>er</sup> avril. Vous y retrouverez, pour les beaux jours, les fromages de chèvre frais. Les dates de distribution des bons de commandes pour les chocolats de Pâques ne sont pas encore connues à ce jour.

Dans l'attente de pouvoir vous retrouver encore merci à tous pour votre soutien.

Le comité de l'APEEB





## DU CÔTÉ DU RPI

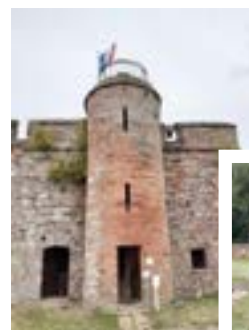
### Le château de Lichtenberg

Vendredi matin, le 9 octobre, avec la classe de CE2-CM1, nous sommes allés au château de Lichtenberg. Nous avons fait un jeu de piste et une visite guidée sur le thème du Moyen Âge.

Durant la visite guidée, nous avons découvert ce qu'étaient les mâchicoulis, les canonnières, l'arsenal, l'assommoir, la herse, etc. La guide nous a aussi raconté l'histoire des Lichtenberg (ils avaient plus de 50 châteaux !).

Puis nous sommes montés dans la tour et nous étions au point le plus haut du château et nous avons pu voir jusqu'à la cathédrale de Strasbourg.

Les élèves de CM1-CM2 de Riedheim



#### Quelques avis sur la sortie :

- J'ai aimé car on est monté dans la tour. (Laurie)
- J'ai bien aimé car on a découvert des choses qu'on ne savait pas. (Emma G)
- J'ai bien aimé, surtout le jeu de piste. (Julie)
- J'ai aimé parce que ça parle du Moyen Âge. (Eliot)
- J'ai aimé parce qu'il y avait différents endroits que je ne connaissais pas. (Baptiste)
- J'ai aimé car j'ai découvert les canonnières et les mâchicoulis. (Arthur)

### Nettoyage du Bastberg

Début octobre, les deux classes de l'école maternelle d'Imbsheim ont organisé une matinée « Nettoyons le Bastberg ». En classe, les élèves ont travaillé sur le thème du tri des déchets, de la pollution et ont donc décidé d'aller eux-mêmes nettoyer la colline qui leur est si chère.

Le magasin Leclerc avait participé en offrant du matériel pour tous : gants, banderole, sacs poubelles, gilets « Nettoyons la nature », goûter. Les enfants ont, malheureusement, été surpris du nombre de déchets récoltés, mais ont néanmoins été ravis de cette action qu'ils demandent à renouveler au printemps...

Les maîtresses  
Christelle SCHNEIDER et Élodie FARNERT



## RENTREE 2021 : INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BOUXWILLER

Les inscriptions des élèves nés en 2018, concernant la rentrée de septembre 2021, se dérouleront le **lundi 29 et mardi 30 mars de 8h30 à 12h à l'école maternelle de Bouxwiller.**

Les parents sont priés de se munir du livret de famille ainsi que du carnet de santé de l'enfant.



## RÉINVENTER SES PRATIQUES AU LYCÉE SCHATTENMANN

Après une fin d'année scolaire totalement inédite, le lycée Schattenmann a relancé dès la rentrée les projets pédagogiques qui font sa spécificité et celle de l'enseignement professionnel. Certes, leurs modalités sont adaptées au contexte, mais ils n'en restent pas moins formateurs pour nos jeunes !

### Traditions de Noël et laïcité au premier plan

Chaque année, les élèves de Bac Pro sont mobilisés pour préparer et interpréter le spectacle joué sur la place du Château durant le week-end de Noël au Pays de Hanau. Céline d'ABOUKIR, metteuse en scène, ne s'est pas laissée démonter par la situation et a décidé que le spectacle se ferait malgré tout. Les élèves de 1<sup>ère</sup> ont été filmés sur de courtes séquences, qui mises bout à bout et retravaillées, proposeront un spectacle virtuel.

Dans cette filière, l'objectif est de se préparer aux métiers des services aux personnes et de l'animation. Les secondes se lancent donc dans la création d'un rallye découverte de Buxwiller, vaste jeu qui permettra de découvrir les richesses de l'histoire de Buxwiller et ses atouts actuels. Affaire à suivre !

Quant aux CAP1, ils n'ont pas pu se rendre dans les musées comme à leur habitude... Qu'à cela ne tienne, ils ont créé eux-mêmes leur exposition sur les traditions de Noël ! Sous la houlette de leur enseignante d'histoire et aidés par Laure LICKEL (médiatrice au Musée du Pays de Hanau) et Dorah HUSSELSTEIN (guide au Musée Judéo Alsacien), ils ont patiemment collecté et mis en scène informations, objets et légendes, qu'ils ont ensuite fait découvrir à l'ensemble du lycée.



Les secondes au Musée du Pays de Hanau, à la découverte des richesses de notre patrimoine

• Toujours cette même classe, à l'affut des évolutions de nos pratiques liées au numérique, s'est lancée dans la création d'une chaîne de vidéos culinaires. On a hâte de la tester et de découvrir les secrets des jeunes chefs !

• La laïcité est un thème qui mérite d'être régulièrement abordé et expliqué dans la communauté scolaire. Malheureusement, cette année encore davantage... Certaines classes ont exprimé leurs émotions sur une fresque, d'autres ont défendu les principes de la laïcité lors de travaux d'infographie. La découverte des religions et des croyances a aussi donné lieu à la création de petites boîtes présentant les symboles liés à chacune d'elles et fièrement exposés. Quoi de mieux que de se connaître pour mieux se comprendre et se respecter ?



Résultat d'un travail d'infographie en BTSa à l'occasion de la journée de la laïcité

### Participation au programme national des « Savanturiers »

Les 4<sup>ème</sup>, classe spécialisée notamment dans l'accueil d'élèves « dys », se sont embarqués dans un ambitieux projet scientifique en adhérant au programme national des « Savanturiers ». Avec l'appui d'un mentor, un chercheur à la Sorbonne dans leur cas, les élèves sont accompagnés dans une démarche de recherche scientifique. Elle portera sur la qualité des sols.

### Exploration du territoire rural en BTSa

Ne manquons pas de citer notre première promotion de BTSa DATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux), qui dès la rentrée, est partie à la découverte du territoire qui les accueille, des structures qui le rendent vivant et attractif, et surtout des acteurs qui se mobilisent pour son développement. Autant de partenaires qui guideront étudiants et apprentis et les aideront à initier les nombreux projets qui jalonnent leur formation... À commencer par une vaste enquête qu'ils mènent actuellement en partenariat avec la Communauté de Communes et qui concerne la mobilité sur le territoire : mobilité verte, mobilité des jeunes, et coût de la mobilité sont des thèmes sur lesquels vous serez sollicités pour alimenter leur « diagnostic du territoire ». Celui-ci sera remis à la Communauté de Communes, qui pourra s'appuyer sur ses résultats pour mener des actions concrètes dans ce domaine.

Depuis deux ans, le Lycée Schattenmann a créé le CFP Nord-Alsace qui organise des formations pour adultes, notamment le CAP AEPE (anciennement « petite enfance ») en 1 an, le diplôme de Sauveteurs/Secouriste du Travail, celui de Premiers Secours (PSC1) ou des formations dans le secteur des services aux personnes. Elles s'adressent aux particuliers ou entreprises, et sont éligibles au CPF et autres aides.

Malgré la situation sanitaire et ses nombreux aléas, l'ensemble de l'équipe pédagogique et des élèves a su s'adapter et garantir la sécurité de chacun, tout en maintenant la qualité d'accueil individualisé qui fait la spécificité du lycée et de son internat.

Nous attendons cependant avec impatience des jours meilleurs et espérons que la nouvelle année apportera à tous santé et sérénité !

Pour découvrir l'établissement :  
[www.schattenmann-buxwiller.org](http://www.schattenmann-buxwiller.org)



L'une des saynètes imaginée et façonnée par les CAP après leurs recherches sur les religions et croyances dans le monde





# VIE LOCALE

## « ENSEMBLE VERS NOËL »

Malgré la situation sanitaire qui nous a conduit à l'annulation du traditionnel Marché de Noël, les lumières ont illuminé la ville. Sur la place du Château et dans les rues, la Ville avait mis en place des illuminations et des décors enchanteurs de Noël.

À l'approche des fêtes de fin d'année, et pour pallier le climat morose et anxiogène lié à la situation sanitaire, l'opération intitulée « **Ensemble vers Noël** » a été lancée sur fond de solidarité. Cette dernière a connu un vif succès auprès des habitants de Bouxwiller et des communes associées :

- Une carte de Noël a été déposée par l'équipe municipale dans tous les foyers des quatre communes, ainsi qu'aux résidents de l'EHPAD, afin que personne, malgré le contexte sanitaire, ne se sente oublié.
- Les enfants des écoles de Bouxwiller et du RPI ont, sur ce même thème, confectionné de **beaux dessins** qui ont orné les vitrines des commerces, mais également les fenêtres des mairies des quatre communes associées.
- Afin d'égayer le centre-ville, de la **musique de Noël** a été diffusée tout au long des week-ends de l'Avent.

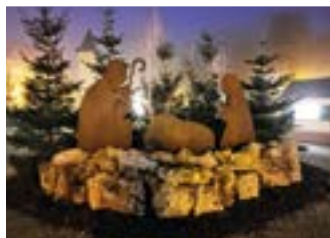
La Ville et le Musée du Pays de Hanau ont également travaillé à la mise en place d'un « **espace de Noël éphémère** » les week-ends du 12-13 et 19-20 décembre 2020 sur le parvis du Musée.

En plus de la boutique du Musée et des commerces locaux qui étaient restés ouverts ces jours-là, des artisans d'arts et artistes y proposaient des objets en bois sculpté, de la céramique, des sculptures en métal, des couteaux, de la laine teintée, du miel, des épices, et beaucoup d'autres objets artisanaux.

Le Groupe folklorique du Pays de Hanau de Bouxwiller et les vétérans de l'US ont proposé de la soupe de pois, du vin et jus de pomme chauds à emporter, des bredeles, et autres gourmandises. Cette initiative a permis aux habitants de retrouver, le temps de quelques heures, l'esprit et les senteurs de Noël, tout en faisant des achats de proximité solidaires.

Malgré cette belle réussite, nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous en décembre pour notre traditionnel Marché de Noël !

Danielle HAMM  
Adjointe au Maire





## L'ACTU DU SR INGWILLER BOUXWILLER – HANDBALL

### Une période très particulière pour les clubs sportifs...

Alors que le club s'apprêtait à vivre un moment historique, une qualification pour les quarts de finale de la coupe de France masculine (niveau départemental), tout s'est brusquement arrêté mi-mars... Une grande période de flou et d'inquiétude s'est alors ouverte.

Les contraintes sanitaires ont chamboulé les habitudes, mais n'ont pas altéré la motivation des membres du club. Il a fallu trouver d'autres méthodes de fonctionnement pour garder la forme et la condition physique.

Une bonne nouvelle, si toutefois les conditions le permettent, la coupe de France reprendra au printemps prochain au niveau où elle avait été interrompue. Les séniors masculins pourront jouer leur quart de finale le 4 avril à Lyon (contre Handball Nord Lozère) et rêver en cas de victoire, à la demi-finale qui se jouera dans la foulée et à la finale qui est organisée à Bercy le 15 mai.

### Des actions de solidarité

Durant le premier confinement, le club a organisé une cagnotte en ligne au profit de l'hôpital du Neuenberg à Ingwiller. Cela a permis de soutenir le travail du personnel soignant de cet établissement. Environ 3000 € ont été versés dans le cadre de cette action.

### Un club qui souffre aussi...

Comme pour beaucoup d'associations, la pandémie a contraint d'annuler toutes les manifestations festives qui permettent de les faire vivre. Il a fallu trouver d'autres moyens de financement, et le club remercie tous ceux qui ont participé aux ventes de sapins, bredele, miels et paniers garnis avant Noël. Il est toujours possible de commander des masques à l'effigie du club ou des t-shirts « Covid » (sur le site du club). Il est possible aussi de faire un don (déductible des impôts).

L'arrêt des compétitions, les entraînements qui ne peuvent se pratiquer qu'au gré des décisions gouvernementales laissent un grand vide dans la vie associative et tous les membres ont hâte de pouvoir retrouver ces moments conviviaux qui font aussi l'âme du club.

[www.srib-handball.com/](http://www.srib-handball.com/)  
[srib.handball@laposte.net](mailto:srib.handball@laposte.net)

Christophe KILIAN  
Vice-président



### Gestion de crise sanitaire : le Vice-Président du SRIB décoré d'une médaille

Franck SCHALBER, Vice-président du club de handball Ingwiller-Bouxwiller (SRIB), a été récompensé pour avoir joué un rôle dans la gestion de la crise sanitaire.

En effet, M. SCHALBER, qui travaille à la SNCF en tant que Chargé de la supervision des TGV de Strasbourg et référent des situations perturbées, avait directement contribué, durant le premier confinement, à la mise en place des trains médicalisés assurant le transport des malades de la Covid-19.

L'été dernier, il a donc reçu une invitation officielle du Président de la République, pour les festivités du 14 juillet à l'Élysée à Paris, avant d'être décoré d'une médaille de bronze, pour acte de courage et de dévouement, par le Préfet de police de Paris.

La Ville de Bouxwiller est très fière d'avoir, dans ses rangs, des héros du quotidien.

Félicitations !

## LE CLUB DE NATATION DU PAYS DE HANAU - SECTION « NATATION SYNCHRONISÉE



Après une rentrée prometteuse, le Club se trouve depuis le confinement d'octobre, dans l'impossibilité de poursuivre ses entraînements (les jeudis et samedis en fin de journée).

Nous espérons vivement que la situation évoluera dans le bon sens, afin de vous retrouver autour du bassin pour notre traditionnel gala fin mai.

Au plaisir de vous rencontrer...

Joëlle WITTMANN  
Présidente

### Pour tous renseignements

Club de Natation synchronisée  
du Pays de Hanau

📍 rue Babenhausen, 67330 Bouxwiller

📞 Nat'Synchro Bouxwiller

🌐 <http://clubnatationhanau.e-monsite.com>

☎ 06 84 16 93 86 (Joëlle)





## UNE FIN D'ANNÉE PARTICULIÈRE À L'EHPAD DE BOUXWILLER I

Durant cette période d'ordinaire magique, l'humeur festive des préparations de Noël a été de courte durée, confinement oblige. Les visites sur rendez-vous des familles ont très vite repris, et le temps s'est à nouveau arrêté pour nos résidents.

La décoration et la mise en place des sapins, se sont faites dans une ambiance particulière que personne d'entre nous n'avait imaginé vivre un jour. Des sapins ont été décorés avec l'aide des résidents, heureux, malgré tout, de retrouver un peu l'ambiance de Noël.

Mi-décembre, les résidents ont pu profiter de la venue du Ténor Francesco Denaro qui se produit d'ordinaire au Royal Palace de Kirrwiller. Devant le sapin dans l'atrium, les résidents ont pu écouter du haut des balcons, son magnifique concert de Noël. L'ambiance de Noël a ainsi pu être ranimée sous le regard émerveillé de nos pensionnaires et du personnel. Les festivités se sont poursuivies par un succulent repas de Noël, élaboré tout spécialement par notre chef cuisinier et son équipe. La traditionnelle bûche de Noël a été gracieusement offerte par l'association Silverlocke de l'EHPAD.

Tout le personnel était mobilisé pour faire de cette journée de fête, un jour exceptionnel. Le service de midi a entièrement été assuré par l'ensemble du personnel de l'établissement, satisfait de pouvoir donner un peu de joie et d'allégresse durant cette pandémie qui affecte chacun d'entre nous !



Pour clore cette magnifique journée les résidents ont eu la surprise de voir déambuler dans les couloirs un drôle de personnage, rustre, bourru et assez farouche. *Hanstrapp*, en personne, en a surpris plus d'un, amusé par sa retentissante visite. Chaînes, grelots et autres drôleries ont animé sa venue. Bien entendu, que serait notre *Hanstrapp* sans l'incontournable *Christkindel* qui, tout de blanc vêtue et coiffée d'une magnifique couronne, vole la vedette, par sa douceur, au tonitruant *Hanstrapp* !

À l'aide de leur « *Kutch* » chargée de chocolats et autres friandises offerts par les différents partenaires extérieurs et l'association Silverlocke, ils ont ainsi arpenté les couloirs à la rencontre des résidents amusés et surtout complices face à ses deux personnages. Ce fut, pour eux, l'occasion de retrouver, pour un temps, leur âme d'enfant !

Grâce à l'ingéniosité des équipes pastorales de Lilian GERBER et Emmanuelle BRULIN, des cultes vidéo enregistrés ont pu être retransmis, ce qui fut très apprécié par nos pensionnaires. Les cultes et célébrations ont ainsi été répartis de la période de l'Avent jusqu'à Noël. Pour créer et faire perdurer l'ambiance si magique de Noël au sein de notre établissement, malgré la situation de crise, le personnel bénévole et l'équipe d'animation

ont proposé du vin chaud et des bredeles durant quelques après-midis. Les résidents, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, tiennent à adresser leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### Merci pour les étrennes

Mairie de Bouxwiller, Groupe folklorique du Pays de Hanau de Bouxwiller, Périscolaire, École maternelle et cantine de Kirrwiller, Femmes de Foot du Racing Club de Strasbourg Meinau, Paroisse protestante de Bouxwiller, Association Caritas, M<sup>me</sup> ARBOGAST pour ses sachets de lavande, etc.

Nous nous excusons d'avance pour les nombreux autres partenaires qui n'ont pas été cités mais sachez que vous avez touchés le cœur de nos résidents !

Rachel BIEHLER  
Animatrice





## DU CÔTÉ DU GROUPE FOLKLORIQUE DU PAYS DE HANAU DE BOUXWILLER

Au cours de l'automne, le traditionnel atelier de confection de lanternes courges a pu être réalisé dans la bonne humeur avec les enfants du groupe folklorique, juste avant le deuxième confinement.

Quant aux ateliers intergénérationnels avec les EHPAD de Bouxwiller et de Thal-Marmoutier, ils n'ont malheureusement pas pu être maintenus en 2020, compte tenu du contexte sanitaire. Habituellement les enfants allaient à la rencontre des aînés et confectionnaient avec eux des *Bredle*.

Cette année, les petits gâteaux ont été préparés par les enfants et leurs parents à la maison, avant d'être collectés, puis distribués aux résidents des EHPAD.

Ces belles corbeilles de *Wihnachtsbredle* ont été accompagnées de dessins réalisés par les enfants : ces touchantes attentions sont une façon de dire à nos aînés qu'ils ne sont pas oubliés !



## DES NOUVELLES DU CENTRE DE SECOURS



Suite à la crise du coronavirus, la vie du Centre d'Incendie et de Secours de Bouxwiller s'est déroulée de manière ralentie au niveau de la formation du maintien des acquis et du déroulement classique des activités liées au fonctionnement des Sapeurs-Pompiers.

Je souhaite quand même souligner l'implication motivée de tout le personnel, du Sapeur à l'Officier, afin d'assurer notre rôle de service public à la population.

L'année a été riche en nomination de grades de différents niveaux. L'effectif s'est renforcé de trois adjudants (chefs d'agrès tout engin), ainsi que de six sergents et six caporaux.

Cinq nouvelles recrues ont également rejoint les rangs de l'UT : une issue des Jeunes Sapeurs-Pompiers, trois ayant ou allant suivre une formation initiale à la fonction de Sapeur-Pompier volontaire, et une cinquième déjà formée qui exerçait auparavant sa fonction à Wingen-sur-Moder.

Concernant le bâtiment, de gros travaux, d'une durée d'un mois et demi, ont été réalisés cet automne au niveau de la toiture. La couverture a été entièrement refaite pour en assurer l'étanchéité.

Les activités annuelles organisées régulièrement par le comité de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, n'ont pas pu avoir lieu (Portes Ouvertes, la Nuit des étoiles, Marché de Noël, etc.). Nous espérons que l'ensemble de ces activités pourront reprendre en 2021 et que 2020 ne restera qu'un mauvais souvenir.

Les Sapeurs-Pompiers remercient l'ensemble des habitants pour leur générosité lors de la distribution des calendriers 2021. Le Chef de Centre ainsi que l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de l'UT de Bouxwiller, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Jean-Jacques STADLER  
Lieutenant

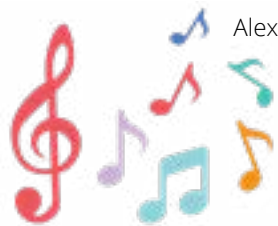




## DU CÔTÉ DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Chers mélomanes, malgré la crise sanitaire, la Musique Municipale de Bouxwiller est encore là, et à titre individuel nous entretenons le feu musical en travaillant, toutes et tous, nos gammes et nos partitions, et ceci dans l'attente de nos retrouvailles ainsi que celle du public qui, nous l'espérons, sera au rendez-vous dès l'amélioration de la crise sanitaire.

Portez-vous bien et, nous l'espérons, à très vite.



Alexandra EYERMANN  
Présidente

## LIBRAIRIE BOUQ'S : OUVERTE EN PLEIN CONFINEMENT !

En 2020, les anciens propriétaires de la librairie Lilébul ont pris leur retraite et ont laissé place à deux nouveaux propriétaires motivés, Patrick JEHL et Viviane HINCKEL, qui ont ouvert leur boutique sous le nom de « Librairie Bouq's », en plein confinement le 12 novembre 2020.



Les clients habituels de l'ancienne librairie étaient au rendez, tous très contents de voir « leur » librairie continuer son activité.

Dans quelques mois, nos libraires vont déménager de quelques centaines de mètres pour un espace plus grand permettant de proposer des rencontres avec des auteurs ainsi que des après-midi jeux, ce qui est impossible dans leur magasin actuel.

La Ville de Bouxwiller leur souhaite la bienvenue et se tient prête à les aider !

➔ **N'hésitez pas à venir découvrir leurs articles !**



Photo © J. BRUNNER



Photo © M. TOUSSAINT



Photo © I. GERBER

## DES NOUVELLES DE LA PAROISSE PROTESTANTE DE BOUXWILLER

Crise sanitaire oblige, la paroisse protestante s'est résignée à ne pas organiser de Vente de l'Avent. Mais grâce à la mobilisation des dames du groupe « Rencontre Féminine » et d'autres bénévoles, les traditionnelles couronnes de l'Avent ont pu être confectionnées, apportant un peu de lumière et de chaleur dans les foyers.

Dans l'église, le calendrier de l'Avent des enfants a été remplacé par une roue de lumière, évocation de l'ancêtre de la couronne de l'Avent imaginée vers 1839 par Johann HINRICH WICHERN, pasteur à Hambourg.

Chaque soir du temps de l'Avent, une quinzaine de personnes en moyenne se sont retrouvées avant le couvre-feu pour accompagner la progression de la lumière avec des textes, des prières et de la musique soit à orgue, au clavicorde, à la trompette, au violon, au psaltérion...

Les enfants privés de leurs rôles du jeu de Noël ont laissé les santons de la crèche leur raconter l'histoire de la naissance de Jésus alors qu'à Niedersoultzbach, les portes de l'église étaient ouvertes aux visiteurs venus admirer la crèche des enfants illuminée.

Ce coronavirus perturbe fortement nos habitudes. La vie de la paroisse s'en trouve également affectée. La peur, le désœuvrement peuvent s'installer, mais c'est sans compter la formidable capacité que nous avons reçue de laisser l'ancien et d'imaginer du neuf. À travers ces nouvelles façons de célébrer et de faire vivre la paroisse, c'est la foi elle-même qui se retrouve renforcée et renouvelée.

Lilian GERBER  
Pasteur



Merci à Lilian GERBER et son équipe d'avoir pu nous faire profiter de l'unique concert de Noël, *Wihnachte üs de Fücht* de Roland Engel, organisé dans notre ville.



## LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HANAU-LA PETITE PIERRE



### Travaux sur les édifices et les terrains : harmonisation des déclarations préalables

Ce n'est pas parce que des travaux ne sont pas soumis à déclaration préalable ou à permis de construire qu'il n'y a pas de règles à respecter !

Aussi, par délibérations du Conseil Communautaire et de votre Conseil municipal, les travaux suivants sont désormais également soumis à une formalité préalable :



**Le ravalement de façade** (nettoyer, repeindre ou remplacer les matériaux de façade à l'identique) dans les centres anciens (zone UA, UAp, Ur...) des PLUi et les zones UB de certaines communes (Bischholtz, Bosselshausen, Bouxwiller, Buswiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Mulhausen, Neuwiller-lès-Saverne, Ringendorf, Schalkendorf, Uttwiller et Weiterswiller).

Exemple : si l'aspect du bâtiment actuel est non conforme avec les règles du PLUi (harmonie architecturale des centres anciens), le pétitionnaire aura l'occasion de choisir une teinte conforme lors du dépôt de la déclaration préalable pour le ravalement de façade. Cela évitera de se faire sanctionner par le maire ou un voisin une fois les travaux réalisés.



**L'édification de clôture** sur tout le territoire intercommunal (y compris en zone agricole et naturelle, sauf exploitant agricole et forestier).

Les hauteurs et les aspects de clôture sont réglementés sur notre territoire pour préserver les relations de voisinage et permettre à la petite faune de circuler.

Exemple : une déclaration préalable vous permettra d'installer une clôture conforme plutôt que ce soit votre voisin qui vous la fasse démonter.



**La démolition partielle ou totale de murs et bâtiments dans les centres anciens des PLUi.**

Afin de conserver certaines perspectives et une harmonie architecturale (alignement de façades, murs patrimoniaux...), des dispositions réglementaires imposent de conserver ou reconstituer certains murs ou parties de bâtiments. Un permis de démolir vous évitera d'avoir à reconstruire le mur que vous venez de démolir.

Ces règles sont déjà en vigueur dans certaines communes et certains secteurs protégés au titre des Architectes des Bâtiments de France (ABF). Ces décisions reflètent la volonté d'harmonisation des règles entre les différentes communes de notre territoire.

#### Rappel :

Tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment ou d'un terrain (remblais, décaissement), qui créent une emprise au sol (construction) ou qui relèvent d'un changement de destination sont déjà soumis à formalités préalables (déclaration préalable ou permis de construire).

#### Plus d'infos :

Déclaration préalable de travaux : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

Permis de construire : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986)



### Vergers pour la biodiversité

#### Vous souhaitez planter ou entretenir un verger ?

Afin de soutenir la plantation ou l'entretien de vergers, la Communauté de Communes renouvelle le dispositif « Vergers pour la biodiversité ». L'intercommunalité prend en charge, sous certaines conditions, la plantation d'arbres fruitiers. Cette opération s'adresse aux particuliers, aux communes membres ainsi qu'aux associations du territoire.

Détails de cette prise en charge, conditions d'éligibilité et candidatures sur notre site : [www.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.hanau-lapetitepierre.alsace)





Durant le confinement, l'Ecole intercommunale de musique a donné des cours d'instruments à distance

## COVID-19 : maintien des services publics

Suites aux annonces gouvernementales liées à la crise sanitaire depuis le mois de mars dernier, la Communauté de Communes s'est adaptée aux différentes périodes de confinement afin de maintenir son action auprès de la population et d'assurer, lorsque cela a été possible, la continuité du service public.

Les lieux d'accueil physique du public sont restés ouverts autant que possible. La mise en œuvre des projets communautaires s'est poursuivie normalement.

Consultez sur notre site, les protocoles sanitaires qui évoluent selon les directives gouvernementales :

[www.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.hanau-lapetitepierre.alsace)

## Plateforme de solidarité numérique

La Communauté de Communes a mis en place une plateforme de solidarité numérique. Il s'agit d'un service gratuit d'entraide. Comment ça fonctionne ?

- Vous êtes senior à la recherche d'une aide pour de petits services (visite de convivialité, accompagnement courses et sorties, aide administrative et informatique, échange réciproque de savoirs) ?
- Vous êtes bénévole, un particulier ou une association et vous souhaitez rendre service ?

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre plateforme pour faire une demande ou proposer un service :

<https://benevolat.hanau-lapetitepierre.alsace>.

Aide à l'inscription en appelant le 03 88 70 41 08 ou en contactant votre commune.

## L'Office de tourisme intercommunal recherche des habitants passionnés pour rejoindre le groupe des Greeters

Vous êtes habitant de Hanau-La Petite Pierre, vous aimez l'endroit où vous vivez et en êtes fier ?

L'Office de tourisme intercommunal recherche des habitants motivés, passionnés et passionnants pour participer à l'aventure Greeter. Vous souhaitez partager votre bonne humeur et vos bons plans ou petits coins secrets le temps d'une balade avec des voyageurs de passage ?

### ► Rejoignez l'aventure Greeter !

Contactez l'Office de tourisme pour en savoir plus et soumettre votre candidature : [tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace)

## Prendre l'air, plus de 50 idées de balades déconfinées

Envie de vous ressourcer et de prendre l'air au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord ?

L'Office de tourisme intercommunal propose plus de 50 idées de balades et randonnées. Panoramas à couper le souffle, impressionnants rochers de grès, châteaux... partez à la découverte de nos merveilles même en hiver !

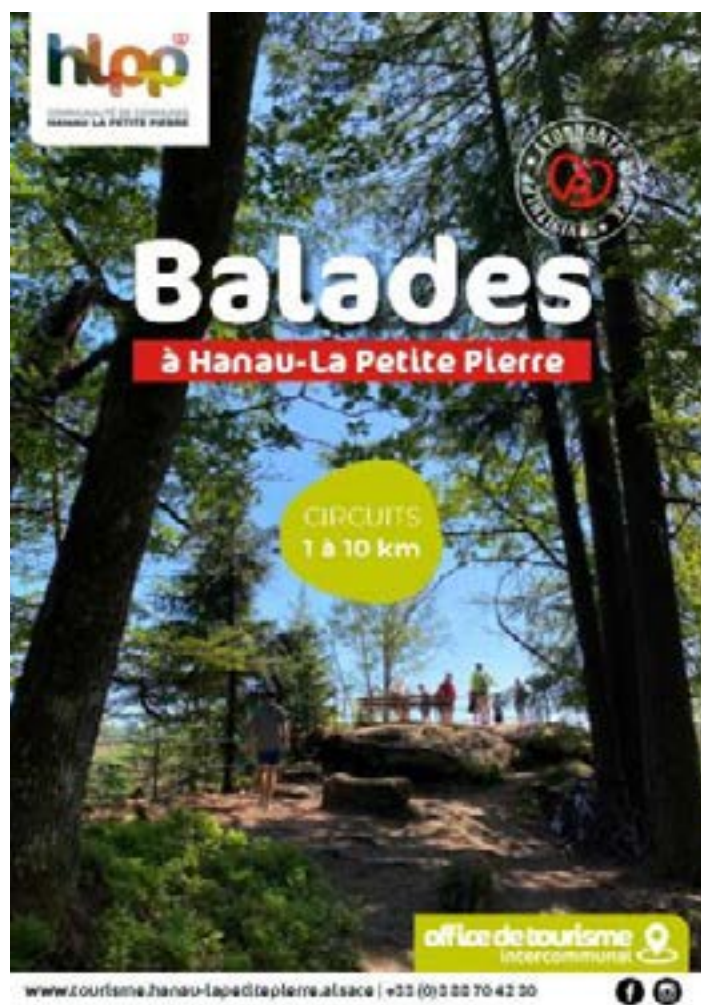
Le petit plus à tester : les balades sonores qui permettent de visiter différents villages en toute liberté grâce à un récit partagé par les habitants pour une découverte ludique entre anecdotes, témoignages et petits secrets disséminés tout au long du parcours.

Un nouveau document pratique recensant des idées de balades à Hanau-La Petite Pierre a également été mis en ligne avec des boucles allant de 1 à 10 km maximum et disposant d'un balisage unique permettant de se repérer facilement.

Plus d'informations sur :

[www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace)

Circuits et balades sonores également disponibles sur l'application mobile gratuite Hanau-La Petite Pierre (App Store et Google Play).



# La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à votre service

## Maison de l'intercommunalité [www.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.hanau-lapetitepierre.alsace)

10 route d'Obermodern - 67330 Bouxwiller  
Tél. 03 88 71 31 79  
[accueil@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:accueil@hanau-lapetitepierre.alsace)  
Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au vendredi (8h30-12h et 14h-17h)

### Suivez nous sur ...

   @CommunautedeCommunesdeHanauLaPetitePierre

### > Pôle ressources

Accueil, direction, comptabilité, ressources humaines, communication, achat public, informatique et numérique, Service Technique Commun

### > Pôle aménagement de l'espace

Urbanisme, environnement / habitat, voirie / réseaux

## Petite enfance

### » Relais Assistants Maternels de Hanau-La Petite Pierre

Maison de la petite enfance - 3b, rue du Fossé - 67340 Ingwiller  
Tél. 03 88 89 69 50 - Port. 06 37 35 70 24 - 06 07 43 26 39  
[ram@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:ram@hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Lieu d'Accueil Enfants Parents La chrysalide

Maison de la petite enfance - 3b, rue du Fossé - 67340 Ingwiller  
Tél. 03 88 89 69 50  
[laep@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:laep@hanau-lapetitepierre.alsace)

## Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

### » Multi-accueil La souris verte

3b, rue du Fossé - 67340 Ingwiller  
Tél. 03 88 89 69 47  
[souris.verte@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:souris.verte@hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Micro-crèche L'arbre à papillons

4, rue du Bastberg - 67330 Bouxwiller  
Tél. 03 88 01 50 61  
[arbre.papillons@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:arbre.papillons@hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Multi-accueil La capucine

31a, route de Zittersheim - 67290 Wingen-sur-Moder  
Tél. 03 88 02 32 86  
[lapucine@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:lapucine@hanau-lapetitepierre.alsace)

## Service animation - enfance - jeunesse - senior

### » 2a, rue du Château - 67290 La Petite Pierre

Tél. 03 88 70 41 08 - Port. 07 85 07 54 51 - 06 07 82 47 26  
[service-animation@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:service-animation@hanau-lapetitepierre.alsace)  
 @ServiceAnimationHLPP  @jeunes.hlpp  jeunessehlpp

## Office de tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre

[www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace)

### » 2a, rue du Château - 67290 La Petite Pierre

Tél. 03 88 70 42 30  
[tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Point d'information touristique d'Ingwiller

89, rue du Général Gourreau - 67340 Ingwiller  
Tél. 03 88 89 23 45

### » Point d'information touristique de Bouxwiller

3, place du Château - 67330 Bouxwiller  
Tél. 03 88 00 38 30

 @TourismeHanauLaPetitePierre

 @HanauLaPetitePierre

#VisitHLPP

## Périscolaires (gérés par l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin)

### » Antenne de Bouxwiller

Salle Saint Léger - 17a, rue des Mines - 67330 Bouxwiller  
Tél. 03 88 03 30 94  
[peri.bouxwiller@agf67.fr](mailto:peri.bouxwiller@agf67.fr)

### » Antenne de Dossenheim-sur-Zinsel

2, rue de l'École - 67330 Dossenheim-sur-Zinsel  
Tél. 09 60 37 36 28  
[peri.dossenheim@agf67.fr](mailto:peri.dossenheim@agf67.fr)

### » Antenne d'Ingwiller

2a, rue des Fleurs - 67340 Ingwiller  
Tél. 03 88 89 33 53  
[peri.ingwiller@agf67.fr](mailto:peri.ingwiller@agf67.fr)

### » Antenne d'Obermodern-Zutzendorf

3, chemin du Sable - 67330 Obermodern-Zutzendorf  
Tél. 03 88 90 88 19  
[peri.obermodern@agf67.fr](mailto:peri.obermodern@agf67.fr)

## École intercommunale de musique de Hanau-La Petite Pierre

### » Site de Bouxwiller

Maison des Associations  
8, place de l'Église - 67330 Bouxwiller  
Port. 06 47 95 80 17  
[ecoledemusique.bouxwiller@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:ecoledemusique.bouxwiller@hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Site d'Ingwiller

4, place du Marché - 67340 Ingwiller  
Port. 06 02 08 48 81  
[ecoledemusique.ingwiller@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:ecoledemusique.ingwiller@hanau-lapetitepierre.alsace)

## Piscines

[www.piscines.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.piscines.hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Hanautic

Rue de Babenhausen - 67330 Bouxwiller  
Tél. 03 88 71 38 38  
[hanautic@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:hanautic@hanau-lapetitepierre.alsace)

### » Piscine de plein air (ouverture de juin à août)

Route de Rothbach - 67340 Ingwiller  
Tél. 03 88 89 40 24

 @ServicePiscinesCCHLPP

## Château de Lichtenberg

[www.chateaudelichtenberg.alsace](http://www.chateaudelichtenberg.alsace)

### » 67340 Lichtenberg

Tél. 03 88 89 98 72  
[chateaudelichtenberg@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:chateaudelichtenberg@hanau-lapetitepierre.alsace)

 @chateaudelichtenberg

 @chateaudelichtenberg





# ÉTAT-CIVIL

de juillet à décembre 2020



## Les anniversaires

### 80 ans

**Bouxwiller** : Marthe MULLER - Marthe OCHE

**Imbsheim** : Alfred KERN - Hilde HUGENSCHMIDT

**Griesbach-le-Bastberg** : Erwin RIEHL

### 85 ans

**Bouxwiller** : Liliane COMARTIN - René GROSSE - Marie-Thérèse LUX - Marlène WENDLING

**Riedheim** : Marthe WOLLJUNG

### 90 ans et plus

**Bouxwiller** : Albert ADOLFF - Edmond BACHMANN - Anne-Marie BALZER - Georges COMARTIN - Henri DIEMER - André HEINTZ - Marie-Anne HUMANN - Fred KAMPMANN - Marcelle KRAEHN-SCHWETTERLE - Colette LIVET - Pierre MASSETTE - Magda RADEL - Hélène ROOS - Yvonne SCHILLING - Elisabeth STAAT - Madeleine VOLTZ - Frieda WITTMER

**Imbsheim** : Jacqueline MULLER - Barbara SCHOENENBERGER

**Griesbach-le-Bastberg** : Jean Georges SEENE

**Riedheim** : Charles GOERICH



## Mariages

**Bouxwiller** : Hubert GERBER et Edith ROTH - Ilhan KONAY et Eda KIRAK - Mehmet OZER et Gamze PAKSOY - René VEIT et Nicole BALTHASAR



## Naissances

**Bouxwiller** : Anatole SCHNELL - Eléonore WALTER - Ethan FROESCH - Soan HALAS - Bianca-luna PHILIPPE - Bissan AL HAMED - Elisa ISENMANN - Liana MARZOLF - Darjo SULEJMANOVIC

**Griesbach-le-Bastberg** : Emma SCHERER



## Décès

**Bouxwiller** : Bernard FRIEDRICH - Annette VARNIZY - Gisèle WILLEM - Paul KNOELL - Roger SCHILLING - Gilbert ARON - Liliane WODLING - Gilbert ZIMMERMANN - Sylvie LECOUSTRE - Alfred WITTMER - Charles HUSS - Jean MERKLING - Jean-Marie AUERT - Michel GOETZ - Frédéric HAMM - Sedat SOYDINC

**Imbsheim** : Jean-Charles FRITZ

**Griesbach-le-Bastberg** : Roland WISS

**Riedheim** : Claude FATH - Dominique DEL



# CULTURE

## DE NOUVELLES ŒUVRES EXPOSÉES AU MUSÉE DU PAYS DE HANAU

Les œuvres sont en mouvement au Musée du Pays de Hanau !

**Textiles et arts graphiques sont renouvelés dans les vitrines et sur les cimaises. Ces éléments, très sensibles à la lumière, sont fragiles et soumis à des risques de dégradations causées par un temps trop long d'exposition à la lumière et un taux d'éclairement excessif.**

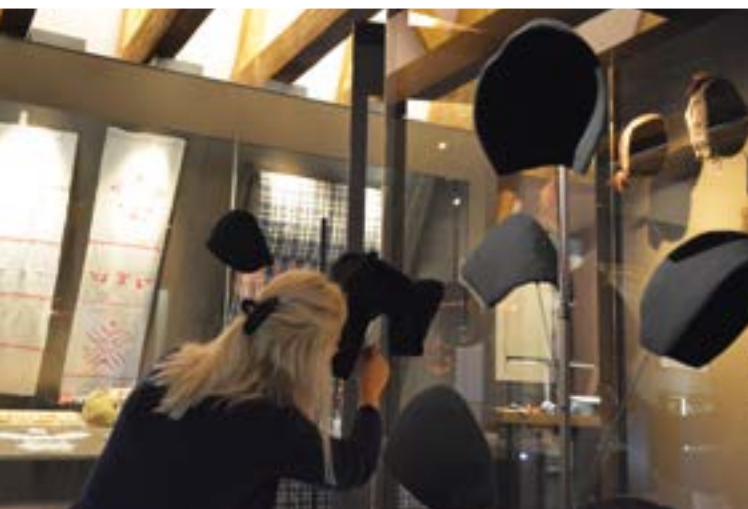
Une vingtaine d'œuvres a fait l'objet d'une rotation. Cette intervention relève de la conservation préventive, c'est à dire des opérations directes et indirectes visant à assurer la pérennité des pièces et permettant leur transmission aux générations futures. C'est aussi l'occasion d'une meilleure visibilité sur l'ensemble de la collection pour les publics.

La *Chapelle* et la *Salle rouge* accueillent de nouveaux graphiques aux techniques variées : à travers des impressions papier, lithographies, aquarelles et dessins - dont certains sont exposés pour la toute première fois - c'est l'histoire du château de Bouxwiller et du comté de Hanau-Lichtenberg qui s'illustre. Vous pourrez admirer, dans la section *Vie sociale et culturelle*, des nouveautés parmi les bonnets de coiffe alsacienne et les images populaires.

La rotation est effectuée par l'attachée de conservation du patrimoine chargée de la gestion des collections avec l'aide de l'équipe du Musée. Un protocole rigoureux a été suivi, comprenant la sélection des pièces, leur manipulation et l'adaptation de la muséographie. Les objets sortants, décrochés et démannequinés, ont réintégré les réserves dans un conditionnement adapté, pour un repos bien mérité.

Venez découvrir ces nouvelles œuvres à la réouverture du musée, et profitez de la prochaine exposition temporaire « Land : héros ordinaires », de Barbara STERN à partir du 26 mai 2021.

Gaëlle RYBIENIK  
Attachée de conservation







## LES TABLEAUX ITALIENS

### #trésorsdebouxwiller



Dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Bouxwiller, sont exposés trois grands tableaux peints au 17<sup>ème</sup> siècle par trois artistes : Pierre MIGNARD, Giacinto GIMIGNANI et Charles ERRARD. Ces peintres ont en commun d'avoir travaillé dans l'entourage de Nicolas POUSSIN, ou d'avoir été influencés par lui, durant leur séjour à Rome.

Les œuvres ont été commandées pour l'Hôtel de la Ferté-Senneterre en 1640 et faisaient partie d'un ensemble de seize tableaux, illustrant chacun un épisode du poème épique, *La Jérusalem délivrée*, écrit par Le Tasse au 16<sup>ème</sup> siècle. Ce texte raconte la conquête de Jérusalem lors de la première Croisade qui s'est déroulée au 11<sup>ème</sup> siècle.

Pierre MIGNARD, qui a été directeur de l'Académie royale en 1690, puis « Premier peintre de la Cour », a réalisé une œuvre intitulée *Godefroy de Bouillon soigné par l'ange*. Le chevalier Godefroy de Bouillon, chef des croisés, y est représenté blessé à la jambe par une flèche empoisonnée. Le médecin ne parvient pas à le soigner, alors, un ange vient à son secours en cueillant la fleur magique du dictame pour, secrètement, en verser le suc dans le bassin des remèdes.

Charles ERRARD représente sur son tableau, *Renaud quittant Armide*, un chevalier croisé qui a été ensorcelé par Armide, une belle magicienne. Cette dernière a emmené le héros sur une île qu'elle a créée pour y vivre avec lui. Le peintre représente le moment où les soldats de Renaud viennent le chercher.

Enfin, Giacinto GIMIGNANI représente *La Rencontre entre Renaud et Armide dans la forêt enchantée*. Alors que le chevalier examine les lieux, les arbres se fendent et des nymphes en sortent, parmi lesquelles la belle Armide.

Pour découvrir ces tableaux, il est possible de prendre rendez-vous auprès du Musée du Pays de Hanau. Vous pouvez également profiter des animations ponctuelles, comme les Journées européennes du patrimoine.

Mélanie LE HIR

Chargée d'accueil et de pédagogie au Musée du Pays de Hanau

## EXPOSITION DU 26 MAI AU 22 AOÛT 2021

### « LAND : HÉROS ORDINAIRES » DE BARBARA STERN

**Grâce aux photographies de Barbara STERN vous redécouvrirez un monde rural en voie de disparition. Cette série photographique est un témoignage visuel des arts et traditions d'Alsace : les portraits et les paysages en sépia retracent les détails d'objets, de visages et de la ruralité du territoire alsacien.**

Cette série photographique originale et inédite s'inscrit comme un témoignage visuel précieux et fort des arts et traditions populaires d'Alsace, pour tout public curieux de (re)découvrir son histoire, ses racines et donc son identité.

Une première série de photographies « Portraits de campagne » a déjà été exposée au public du Pays de la Zorn en 2018, ce second projet cible plus particulièrement les acteurs du Pays de Hanau.

L'exposition « Land : héros ordinaires » est une série d'une cinquantaine de photographies en sépia, de portraits d'anciens et d'acteurs de nos paysages de campagne, accompagnées de quelques textes de l'auteure.

Un zoom sur un monde rural en voie de disparition. Portraits de héros ordinaires et discrets de notre identité alsacienne qui auront complètement disparus de nos paysages d'ici quelques années.

#### Démarche artistique de l'artiste :

À travers ses projets variés et reportages photographiques, Barbara STERN met en lumière les histoires de vie des gens simples de la campagne où elle réside. Elle cueille le quotidien brut au naturel, sans mise en scène et sur cette rampe du réel, c'est la vie elle-même et la façon dont elle se propose qui devient son objet : les rapports hommes-femmes, leur territoire, la vieillesse, l'identité, le monde rural, les frontières et tous ces petits détails qui n'existent que parce qu'on les voit.

#### Entrée libre

Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h / À partir du 1<sup>er</sup> juillet, le Musée sera ouvert du mercredi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que les samedi et dimanche de 14h à 18h.

Musée fermé tous les lundis et mardis (y compris jours fériés)

Renseignements ☎ 03 88 00 38 39 ✉ [contact@museedupaysdehanau.eu](mailto:contact@museedupaysdehanau.eu) 🌐 [www.museedupaysdehanau.eu](http://www.museedupaysdehanau.eu)

Lieu 📍 Musée du Pays de Hanau, 3 place du Château, 67330 Bouxwiller

**EXPO** à Bouxwiller  
du 26 mai  
au 22 août 2021

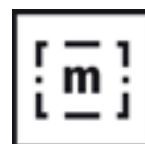
# LAND : HÉROS ORDINAIRES

Photographies de Barbara Stern



## ENTRÉE LIBRE

Exposition visible aux horaires du Musée  
place du Château, 67330 Bouxwiller  
Tél. : 03 88 00 38 39  
[www.museedupaysdehanau.eu](http://www.museedupaysdehanau.eu)







## UNE GRAINOTHÈQUE INSTALLÉE AU MUSÉE DU PAYS DE HANAU

### Pourquoi une grainothèque au Musée ?

À l'époque du Château de Bouxwiller, la ville disposait d'imposants jardins d'agrément et d'un énorme potager seigneurial. Ces jardins, disparus depuis, ont pourtant laissé place à une importante pratique du jardinage à Bouxwiller.

Ainsi a germé l'idée d'un partenariat entre l'association « Les Jardins du Château – Kichegärte » (composés de jardiniers amateurs, de bénévoles, de passionnés...) et la Ville de Bouxwiller pour créer une grainothèque au Musée.

Le principe de la bibliothèque de graines est avant tout le partage : mettre à disposition et récupérer des semences potagères ou florales non hybrides. Et au-delà de son aspect pratique, c'est aussi un acte culturel : préserver la biodiversité et maintenir des espèces locales et anciennes.

### Pour qui ?

Pour tout le monde ! Elle permettra à chacun de découvrir des fruits et légumes oubliés, ou de déposer ses excédents pour ceux qui en auraient besoin. Ces stocks de semences sont des sortes de bourses aux graines, des lieux de partage où les gens se rencontrent pour échanger sur leur passion et sur le plaisir de cultiver des plantes vivrières.

### Comment ?

Il suffit de récupérer les sachets vides au Musée, d'étiqueter chaque lot de semences avec le nom de la variété, le nom du récoltant, la date de la récolte, et pourquoi pas une petite photo ou une description de la plante.

**Attention : les graines issues d'hybrides F1 sont interdites !**

La grainothèque est un outil qui permet l'échange continu de semences hors du système marchand. Basée sur le troc, elle se remplit et se vide selon les graines que déposent ou prennent (deux actions pas nécessairement simultanées) les utilisateurs. Cette notion d'échange (et non pas de gratuité) est nécessaire au bon fonctionnement et à la pérennisation de l'outil grainothèque.

Freddy STAATH  
Maire-délégué de Riedheim



### L'Association des Jardins du château – Kichegärte a pour objet de :



Rassembler les jardiniers amateurs de différents horizons pour permettre des échanges de plants, plantes, graines, matériels, etc.



Sensibiliser les jardiniers aux pratiques culturales les plus respectueuses de l'environnement.



Promouvoir et préserver le caractère patrimonial des jardins de Bouxwiller et des environs.



Sensibiliser les élus et les habitants à la nécessité d'accorder de la place à la nature au sein de l'espace urbanisé.



Participer et inviter à une gestion solidaire, locale et durable des ressources.



Engager des actions collectives autour de l'écologie sur le territoire.



## DES NOUVELLES DU THÉÂTRE DU MARCHÉ AUX GRAINS

### La saison avait si bien commencé...

Septembre 2020... Nous attendions les retrouvailles avec impatience et nous n'avons pas été déçus. Quel plaisir ce fut de pouvoir vous accueillir à nouveau au théâtre Christiane Stroë mais également, pour la 4<sup>ème</sup> édition du Festival KUCKUCK, chez le maraîcher Jean BECKER à Ingwiller, à l'ancienne synagogue ou à l'église protestante de Weiterswiller, au Musée du Pays de Hanau et au Centre Culturel Marie Hart.

Juste avant, nous nous étions retrouvés autour du film *Génération 0* réalisé par l'atelier cinéma du Lycée Adrien Zeller et pour un spectacle musical et familial, *Cosmophonie*. Un spectacle sur la création du cosmos, autour duquel ont été menés de nombreux ateliers de percussions bénéficiant à 166 élèves des écoles élémentaires de Bouxwiller mais aussi des communes voisines, pour un beau projet développé dans le territoire.

### Imaginer des formes alternatives

Puis nous avons été freinés dans notre élan par les nouvelles restrictions annoncées le 28 octobre pour tenter d'enrayer la circulation du virus.

Pendant cette nouvelle période de fermeture au public, nous avons imaginé des **formes alternatives**, qui permettent à la fois de susciter échanges et rencontres pour les artistes et de garder un contact avec vous et d'autres publics au-delà du territoire



*Les Instantanées*

via les plateformes numériques. *Les Instantanées*, performances nées de la rencontre de 3 artistes, 3 jours durant, au théâtre Christiane Stroë, mais aussi une lecture d'extraits de *Finisterres*, de Pierre DIEPENDÄELE, portée et filmée par ses compagnons de route.

Nous avons pu, au cours de ce deuxième confinement et à la différence du premier, continuer d'accueillir des équipes artistiques en résidence, et nous avons réalisé des entretiens, filmés eux aussi, pour vous ouvrir de petites fenêtres sur leurs travaux de création en cours, à défaut de pouvoir vous les présenter « en vrai ».

Tous ces formats sont à découvrir sur la page Vimeo du Marché aux Grains comme sur notre site internet. Certains formats resteront. D'autres seront adaptés et présentés devant un public. Nous avons hâte de vous montrer ça !

Nous avons hâte aussi de vous présenter *THÉÂTRE* de la compagnie R/Ô le 27 mars, un spectacle qui met en scène trois danseurs s'interrogeant sur le théâtre, « *ce lieu de de passion, où tout est exacerbé, cet endroit où l'imagination la plus folle et le manque d'imagination se rencontrent, cet espace naturel et aussi artificiel de la représentation, ce lieu du rêve et de la réalité* », mais aussi le *Stammtisch Tentative d'évaporation* de la compagnie MUUTOS et la représentation de l'atelier théâtre du Collège du Bastberg *Trublion, Magouille et Gâchette* (initialement prévue en avril 2020). Au moment où nous écrivons ces lignes, nous espérons vivement pouvoir vivre ces moments en public, avec vous, car c'est bien le fondement et la raison d'être du spectacle vivant !

L'équipe du  
Théâtre du Marché aux Grains



*THÉÂTRE © compagnie R/Ô*

### Envies de rencontres et de partages ?

Parmi les artistes que nous accompagnons dans leurs aventures de recherche et de création, la chanteuse Julie FANDI et la metteuse en scène Perrine MAURIN souhaitent, dans le cadre de leurs projets respectifs, rencontrer les habitantes et habitants de Bouxwiller et du territoire intercommunal.

Julie voudrait pouvoir vous rendre visite avec son enregistreur, et découvrir avec vous les bruits et les mélodies qui ont constitué l'univers sonore de votre confinement. Perrine, quant à elle, s'interroge sur la notion d'habitat, de maison, de résidence, de « home », qui a pris une dimension nouvelle pendant ces derniers mois. Elle voudrait partager avec vous ses questions, et recueillir vos impressions et vos sentiments.

Pour en savoir plus, pour rencontrer Julie FANDI ou Perrine MAURIN et participer à leurs projets, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ [communication@theaboux.eu](mailto:communication@theaboux.eu) ou ☎ 03 88 70 94 08.

Ces deux projets sont ouverts à toutes et tous !



*Les bruits du confinement © J. FANDI*





# L'AGENDA



## ATTENTION :

**les dates communiquées sont susceptibles d'être reportées ou annulées en fonction de la politique sanitaire en vigueur. Merci de vous renseigner au préalable auprès de la structure concernée, ou sur [www.bouxwiller.eu/events/](http://www.bouxwiller.eu/events/).**

**Samedi 13 mars – 20h**

**Concert des Fanfares d'Église d'Alsace**

Lieu : Église protestante de Bouxwiller

**Samedi 27 mars – 20h30**

**Concert de la Maîtrise de Strasbourg**

Lieu : Église protestante de Bouxwiller

**Samedi 27 mars – 20h30**

**THÉÂTRE**

Spectacle de danse contemporaine par la Compagnie R/O / Mathieu HEYRAUD.  
Lieu : Théâtre Christiane Stroë

**Lundi 29 et mardi 30 mars – 8h à 12h**

**Inscription à l'école maternelle de Bouxwiller** (rentrée 2021) des élèves nés en 2018. Les parents sont priés de se munir du livret de famille ainsi que du carnet de santé de l'enfant.

**Du mercredi 31 mars au samedi 3 avril – de 14h à 17h30**

**Courses aux énigmes de Pâques « À la poursuite du lapin ! »**

C'est Pâques au Musée du Pays de Hanau ! Le lapin a laissé des traces dans tout le Musée. Partez à sa recherche, résolvez les nouvelles énigmes disposées sur son chemin et redécouvrez le Musée en famille, de façon ludique. Une petite surprise en chocolat sera offerte aux enfants qui parviendront à débusquer le lapin ! À partir de 6 ans.

Lieu : Musée du Pays de Hanau

**Vendredi 2 avril – 16h**

**Concert de Frédéric SCHWAB, contre-ténor et Carole CASIEZ-GIREAUD, harpe** avec Musique au Pays de Hanau.

Lieu : Église protestante de Bouxwiller

**Vendredi 2 avril – 19h30**

**Stammtisch #3 :**

**Tentative d'évaporation**

Sortie de résidence de danse contemporaine par Claire HURPEAU / Cie MUUTOS (et repas partagé si le contexte le permet).

Lieu : Théâtre Christiane Stroë

**Samedi 3 avril – 19h30**

**Montée en lumière au Bastberg** avec la paroisse protestante.

**Dimanche 4 avril – 6h**

**Vigile Pascale**

Lieu : Chapelle du cimetière protestant de Bouxwiller

**Samedi 10 avril et dimanche 11 avril Journées Européennes des Métiers d'Art à Bouxwiller : les métiers anciens**

Durant deux jours, le Musée du Pays de Hanau accueille des artisans pour un week-end de démonstrations et d'ateliers. Stands librement accessibles.  
Lieu : Musée du Pays de Hanau et sur son parvis

**Mardi 13 avril – 16h30 à 20h**

**Don du sang sur inscription** <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Lieu : Centre Culturel

**Vendredi 16 avril – 20h30**

**Trublion, Magouille et Gâchette**

Représentation de l'atelier théâtre du Collège du Bastberg (initialement prévue en avril 2020) / Audrey ARNOUX et Céline d'ABOUKIR.

Lieu : Théâtre Christiane Stroë

**Dimanche 18 avril – 15h**

**Visite découverte du Musée du Pays de Hanau**

Découvrez la riche histoire du Pays de Hanau dans un magnifique cadre architectural datant des 14<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles, en compagnie d'une de nos guides du musée. Réservation obligatoire.

Lieu : Musée du Pays de Hanau

**Du 23 au 26 avril**

**Opération Une Rose Un Espoir**

Renseignements : [uneroseunespoir.hanau@gmail.com](mailto:uneroseunespoir.hanau@gmail.com)

**Dimanche 25 avril – 17h**

**Concert d'orgue**

Lieu : Église protestante de Bouxwiller

**Mardi 27 avril – 14h30**

**Cinéma pour enfants**

Lieu : Centre Culturel



**Mercredi 28 avril – 14h30 à 16h30**

**Atelier pour les 5-8 ans**

« Le printemps en fête ! »

Aidés de Régine et Claude, bénévoles et membres de l'Association des Amis du Musée, les enfants réaliseront de jolis bricolages de printemps. Ils entreront avec joie dans la plus poétique des saisons. Atelier proposé par les Amis du Musée du Pays de Hanau. Réservation obligatoire.

Lieu : Musée du Pays de Hanau

**Vendredi 30 avril – 20h**

**Promenade contée familiale :**

**La nuit des sorcières**

Contes et légendes pour rêver, frissonner, s'évader et s'échapper, en contes avec Léa PELLARIN, et en musique avec Alix VITACOLONNA. Animation gratuite. Réservation obligatoire. Lieu de rendez-vous : Musée du Pays de Hanau.

**Vendredi 7 mai – 18h30**

**Soirée tartes flambées**

Lieu : Foyer protestant de Bouxwiller

**Dimanche 9 mai**

**Marché de Printemps de Bouxwiller**

Lieu : Parvis et Salle de l'Orangerie, Musée du Pays de Hanau

• dans le cadre du **Marché de Printemps :**

• **Atelier créatif en famille**

• « **Des fossiles ensorcelés** »

• Lors de cet atelier original, les enfants pourront manipuler de véritables fossiles. Ils découvriront comment l'homme est capable de se construire un imaginaire à partir des éléments trouvés dans la nature, et comment naissent les légendes. Les enfants pourront ensuite inventer leur propre créature magique. Gratuit. **En continu de 11h à 17h30.**

• Lieu : Musée du Pays de Hanau

**Samedi 15 mai, de 19h à 23h**

**Nuit des Musées au Musée du Pays de Hanau.** Entrée libre du Musée pour tous.

• > **Spectacle « Mélusine, entre ombre et lumière »**

• La vitrailliste Mylène BILLAND et la marionnettiste Anne CHABERT vous proposent un spectacle de vitrail et théâtre d'ombre tout public, d'après un texte de Jean d'ARRAS.

• *Plusieurs représentations*

• *Durée : 15 minutes*

**Dimanche 16 mai – dès 14h**

**Concours de pêche** avec l'APP Bouxwiller.

Lieu : étang de Oberholtz

**Le dimanche 23 mai – dès 8h**

**Après concours de pêche** avec l'APP Bouxwiller.

Lieu : étang de Oberholtz

**Dimanche 23 mai**

**Brocante** avec le SRIB.

Lieu : place du Château

**Du 26 mai au 22 août 2021**

**Exposition « Land : héros ordinaires » de Barbara STERN**

Grâce aux photographies de Barbara STERN vous redécouvrirez un monde rural en voie de disparition. Cette série photographique est un témoignage visuel des arts et traditions d'Alsace : les portraits et les paysages en sépia retracent les détails d'objets, de visages et de la ruralité du territoire alsacien.

Lieu : Musée du Pays de Hanau

**Samedi 5 juin**

**Book's livres**

Journée du Livre Jeunesse.

Lieu : Centre Culturel

**Samedi 5 et dimanche 6 juin**

**Rendez-vous aux jardins**

Le Musée du Pays de Hanau, en collaboration avec l'EHPAD de Bouxwiller, vous propose une découverte du beau jardin de l'hôpital, inscrit comme « Monument historique ». Ce sera l'occasion de redécouvrir l'histoire du château et des jardins disparus de Bouxwiller, ainsi que de profiter des belles sculptures encore conservées.

• > **14h30 / Animation**

• « **Les mystérieuses statues du jardin de l'EHPAD** »

• Découverte du jardin de l'EHPAD de Bouxwiller. Réservation obligatoire.

• > **14h à 18h / Stand découverte dans le hall du Musée du Pays de Hanau**

• « **Jardins disparus de Bouxwiller** »

• À l'aide d'une maquette 3D, redécouvrez les anciens jardins princiers de Bouxwiller, que l'on comparait autrefois à un « Petit Versailles ».

**Dimanche 13 juin – 14h30**

**Visite guidée de la colline du Bastberg « Mystérieuse colline »**

Venez percer les mystères de cette colline et des plantes étranges qui l'habitent. Admirez les belles orchidées et découvrez pourquoi certaines plantes ont été liées à la sorcellerie. Redécouvrez en compagnie de Laure LICKEL, chargée de médiation, les secrets de ce lieu unique. Réservation obligatoire. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription.

**Mardi 15 juin – 16h30 à 20h**

**Don du sang sur inscription** (<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>)

Lieu : Centre Culturel

**Dimanche 20 juin – dès 10h30**

**Fête du Bastberg** avec la paroisse protestante.

Lieu : au pied du Tilleul de Goethe

**Dimanche 20 juin 2021 – 15h**

**Conférence « Histoires de familles »**

Par Robert BITTENDIEBEL, président de l'Association les Amis du Musée du Pays de Hanau

Animation gratuite proposée par les Amis du Musée du Pays de Hanau. Réservation obligatoire.

Lieu : Musée du Pays de Hanau

**Lundi 21 juin**

**Fête de la musique** à Bouxwiller.

**Samedi 26 juin – 13h30**

**Plantes des femmes, de la sorcière à l'herboriste**

Parcours en extérieur suivi d'un atelier au Musée du Pays de Hanau. Animation proposée par Histoires d'Herbes. Réservation obligatoire. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription.

**Mardi 13 juillet**

**Fête nationale**

Lieu : place du Château

**Samedi 17 et dimanche 18 juillet**

**Portes Ouvertes d'Imbsheim – 40<sup>ème</sup> anniversaire**

Festival de folklore international.

Lieu : centre-ville d'Imbsheim

**Mardi 7 septembre – 16h30 à 20h**

**Don du sang sur inscription** (<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>)

Lieu : Centre Culturel



# BOUXWILLER

## CONTINUONS À SOUTENIR NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ !



Image © Freepik - Sentario

Pour la vitalité de nos territoires, continuons à acheter local.



**Ville de Bouxwiller**  
et ses communes associées